

PEDT DOUBS BAUMOIS 2021/2024



Accès
à
tous



Qualité
éducative



Education
partagée
coordonnée



Identité
territoriale
commune



Communication
promotion
des actions
et
des acteurs



505 enfants 0 à 3 ans

1725 enfants 3 à 11 ans

1581 jeunes 11 à 17 ans

886 jeunes 18 à 25 ans

Le cadre règlementaire	3
I. Les informations générales.....	4
A. LE PERIMETRE TERRITORIAL DU PROJET	5
B. LES COMPETENCES DE LA CCDB	6
C. LES COORDINATEURS DU PEdT	7
D. LE PERIMETRE D'AGES DU PEdT	7
E. L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE	8
F. LE PERIMETRE TEMPOREL DU PEdT	8
II. Les éléments du diagnostic du PEdT	9
A. LE PUBLIC CONCERNE SUR LE TERRITOIRE	9
B. LE TRANSPORT MERIDIEN.....	10
C. LES SERVICES PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE	11
D. LES MODES DE GESTION DES SERVICES	17
E. LE LIEN AVEC LES PROJETS D'ECOLE	17
F. LES DISPOSITIFS EXISTANTS	17
G. LES CONTRAINTES DU TERRITOIRE	18
H. LES RESSOURCES DU TERRITOIRE	21
I. LA TARIFICATION	24
J. L'EVALUATION DU PEdT	28
III. Les instances de concertation autour du PEdT.....	32
A. LE PILOTAGE DU PROJET.....	32
B. LES AUTRES INSTANCES.....	33
C. LE CALENDRIER D'ELABORATION DU PEdT 2021-2024	33
IV. Les intentions politiques et les objectifs du projet de la Communauté de Communes Doubs Baumois	34
A. LES ORIENTATIONS POLITIQUES PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE	34
B. LES OBJECTIFS DU PEdT ET LEUR MISE EN ŒUVRE DANS LE TEMPS.....	35
C. LE PLAN MERCREDI.....	40
V. L'organisation et la mise en œuvre de la coordination	41
A. L'ORGANISATION DE LA CCDB	41
B. L'ORGANISATION OPERATIONNELLE DES SERVICES SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE ENFANCE ET JEUNESSE	41
C. LES ACTIONS DE LA COORDINATION	41
D. LES PERSPECTIVES ENGAGEES	42
VI. Approbation du PEdT Doubs Baumois	45
Annexe 1 - La liste des communes de la CCDB.....	46
Annexe 2 - L'organisation du temps scolaire	47
Annexe 3 - Les effectifs scolaires – année scolaire 2020-2021.....	48
Annexe 4 - Les Ressources du territoire	49
Annexe 5 - L'organigramme des services de la CCDB au 01/06/21	53
Annexe 6 – Plan d'actions de la Convention Territoriale Globale.....	54

Le cadre règlementaire

La réforme des rythmes scolaires généralisée à la rentrée scolaire 2014 dans les écoles avait pour objectif d'organiser et de mieux articuler les différents temps d'apprentissage de l'enfant, temps scolaire et temps périscolaire, afin de permettre aux enfants de mieux apprendre pour mieux réussir leur scolarité.

Les schémas d'organisation du temps scolaire ont été définis conformément au décret du 24 janvier 2013 publié au Journal officiel le 26 janvier 2013 pour une période de 3 années.

Circulaire n° 2013-036 du 20 mars 2013 et article D 521-12 du code de l'éducation l'intérêt de l'enfant :

*Le Projet Educatif de Territoire (PEdT) formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant scolarisé sur le territoire un **parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école**. Il doit **garantir la continuité éducative** entre d'une part les **projets des écoles**, et d'autre part les **activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire**.*

Le PEDT doit ainsi garantir une continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire, et donc une meilleure articulation des différents temps de vie de l'enfant avant, pendant et après l'école. Il contribue également à la lutte contre les inégalités scolaires en mettant en place des actions correspondant à des besoins identifiés au niveau de chaque territoire. Il favorise enfin la création de synergies entre les acteurs tout en respectant le domaine de compétences de chacun d'entre eux.

Depuis la rentrée 2017, de nouvelles dispositions dérogatoires au cadre général de 4,5 jours de classe par semaine (décret 2017-1108 du 27 juin 2017) autorisent une répartition des 24 heures d'enseignement sur 4 jours, sachant que toute adaptation de la semaine scolaire doit faire l'objet d'un consensus local.

Un programme d'activités dites "périscolaires" complète les enseignements dispensés dans la classe. Il est proposé aux écoles maternelles et élémentaires dans le cadre d'un projet éducatif territorial (PEDT).

Le projet éducatif territorial permet aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Il est toutefois obligatoire dans le cadre d'une demande de dérogation (organisation scolaire ou périscolaire).

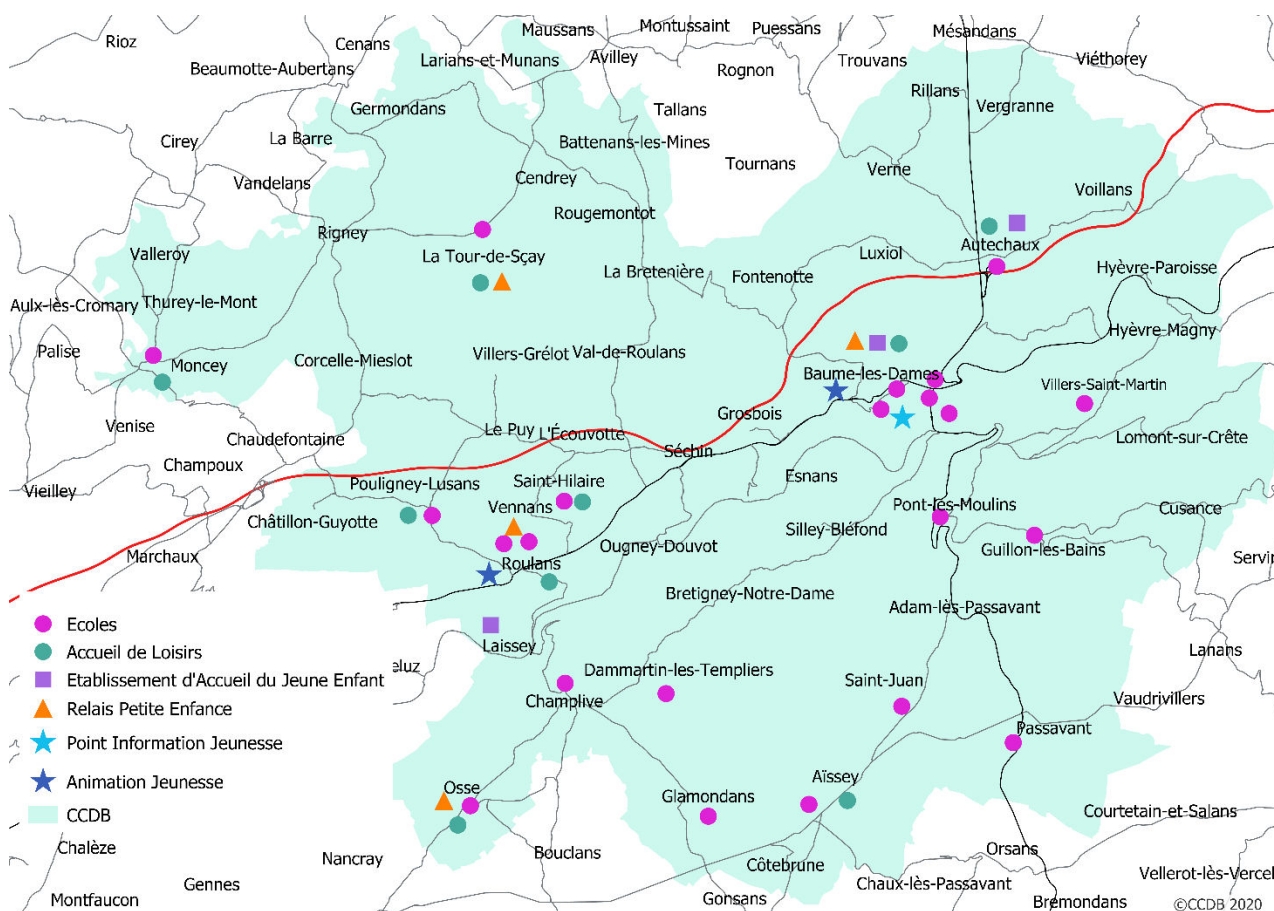
Un fond de soutien permet d'accompagner l'organisation par les communes ou les intercommunalités d'activités périscolaires et de garantir ainsi la prise en charge de tous les enfants dans le cadre du PEDT.

Depuis la rentrée scolaire 2018, une "nouvelle génération" de projets éducatifs territoriaux, labellisés "plan mercredi", permet aux communes et intercommunalités de proposer aux enfants de leurs écoles une offre périscolaire éducative les mercredis.

I. Les informations générales

La communauté de communes Doubs Baumois est un territoire à dominante rurale, située dans le département du Doubs et la région Bourgogne-Franche-Comté.

La Communauté de Communes Doubs Baumois (CCDB) regroupe depuis le 1er janvier 2017 les anciennes communautés de communes suivantes : Dame Blanche Bussière (en partie), Vaite Aigremont (en partie) et le Pays Baumois. Elle regroupe 58 communes pour une population globale de 16 401 habitants.



Démographie / géographie (cf annexe 1)

Population (INSEE 2018)	Densité	Superficie
16401 habitants	46 hab/km ²	348.91 km ²

A. LE PERIMETRE TERRITORIAL DU PROJET

1. Nom du porteur du projet 2021-2024 :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DOUBS BAUMOIS

2. Nom des différentes communes concernées par le projet :

Communes avec écoles	Communes sans écoles
Aïssey, Passavant, Saint-Juan	Adam-lès-Passavant
Autechaux	Luxiol, Rillans, Vergranne, Verne, Voillans
Baume-les-Dames (siège)	Bretigney-Notre-Dame, Esnans, Fontenotte, Fourbanne, Grosbois, Hyèvre-Magny, Hyèvre-Paroisse, Silley-Bléfond, Lomont-sur-Crête
Champlive, Dammartin-les-Templiers, Glamondans	
Osse	
Guillon-les-Bains, Pont-les-Moulins, Villers-Saint-Martin	Cusance, Montivernage
	Côtebrune enfants scolarisés à Gonsans
La Tour-de-Sçay	Battenans-les-Mines, Blarians Cendrey, Corcelle-Mieslot, Flagey-Rigney, Germondans, La Bretenière, Ollans, Rigney, Rignosot, Rougemontot
Moncey	Thurey-le-Mont, Valleroy
Pouligney-Lusans	Châtillon-Guyotte, Le Puy
Roulans	Laissey, Ougney-Douvot, Séchin
Saint-Hilaire	Breconchaux, L'Écouvotte, Val-de-Roulans, Vennans, Villers-Grélot

3. Nom des communes hors de la CCDB cosignataire dans le cadre d'un RPI :

Communes avec écoles	Communes sans écoles
Syndicat de la Combe Fleurie (Gonsans)	Côtebrune

4. Communes situées en zone prioritaire :

Dotation de Solidarité Urbaine Cible	Dotation de Solidarité Rurale (DSR) Cible	Contrat de ville	DSR Bourg Centre
	Adam-lès-Passavant, Aïssey, Battenans-les-Mines, Breconchaux, Côtebrune, l'Écouvotte, Esnans, Fontenotte, Fourbanne, Glamondans, Grosbois, Guillon les Bains, Hyèvre-Magny, Moncey, Ougney-Douvot, Pouligney-Lusans, le Puy, Saint-Hilaire, Saint-Juan, Séchin, Val-de-Roulans, Valleroy, Vennans		Baume-les-Dames, Roulans

La **DSR Cible** est destinée à concentrer l'accroissement de la dotation sur les 10 000 communes rurales les plus fragiles.

La **DSR Bourg Centre** est destinée aux communes de moins de 10 000 habitants, chefs-lieux de canton ou regroupant au moins 15% de la population du canton.

B. LES COMPETENCES DE LA CCDB

La Communauté de Communes Doubs Baumoises exerce, en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

1. Les compétences obligatoires

1. **Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire**
2. **Développement économique**
3. **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**
4. **Accueil des gens du voyage**
5. **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.**

2. Les compétences facultatives

6. **Protection et mise en valeur de l'environnement**
7. **Politique du logement et du cadre de vie**
8. **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire :**
 - 22 écoles élémentaires et maternelles, 1584 élèves
9. **Maison de services au public**

3. Les autres compétences facultatives

10. **Petite enfance, enfance, jeunesse :**

Construction, création, gestion et animation des structures d'accueil, des services et des équipements relevant des secteurs petite enfance et enfance jeunesse dont les services périscolaire, extrascolaire et de restauration scolaire.

- 164 assistantes maternelles
- 3 animatrices de relais petite enfance (RAM), 2 ETP
- 3 crèches, 1 crèche privée, 62 places
- 1 Maison des Assistantes Maternelles, 8 agréments
- 9 accueils périscolaires et restauration scolaire
- 2 secteurs jeunes
- 1 point Info Jeunes
- 2 collèges, 952 élèves
- 1 lycée professionnel, 250 élèves
- 2 ETP coordination petite enfance, enfance, jeunesse

11. **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)**

12. **Les actions en faveur du développement des réseaux de télécommunications à haut débit et à très haut débit (THD)**

13. **Distribution publique d'électricité**

14. **Contingent Service d'Incendie et de Secours**

15. **Soutien à la valorisation du petit patrimoine ancien**

C. LES COORDINATEURS DU PEdT

ELUE PILOTE	
Nom Prénom	THIEBAUT Laure
Fonction	Vice-présidente petite enfance, enfance, jeunesse
Adresse postale	4 rue des Terreaux - 25110 Baume les Dames
Téléphone	03 81 84 75 90
Adresse électronique	laure.thiebaut@baumelesdames.org

La coordination du PEdT figure dans les missions des coordinatrices petite enfance, enfance, jeunesse de la CCDB :

TECHNICIENNES COORDINATRICES	
Coordinateur 1	
Nom Prénom	FAIVRE Sophie
Fonction	Responsable du pôle petite enfance, enfance, jeunesse
Employeur	Communauté de commune Doubs Baumois
Adresse postale	4 rue des Terreaux - 25110 Baume les Dames
Téléphone	03 81 84 75 90
Adresse électronique	sfaivre@doubsbaumois.org
ETP	1
Coordinateur 2	
Nom Prénom	CHABOD Ingrid
Fonction	Coordinatrice enfance, jeunesse
Employeur	Communauté de commune Doubs Baumois
Adresse postale	4 rue des Terreaux - 25110 Baume les Dames
Téléphone	03 81 84 75 90
Adresse électronique	ichabod@doubsbaumois.org
ETP	1

Ces deux postes bénéficient d'un financement de la CAF au titre du CEJ pour une quotité de travail de 2 ETP.

D. LE PERIMETRE D'AGES DU PEdT

La volonté de la CCDB est de proposer une offre de services adaptés aux enfants et aux jeunes de 0 à 30 ans.

	0/3 ans	3/6 ans	6/11 ans	11/14 ans	14/17 ans	17/30 ans
RAM	✓	✓				
Accueil collectifs petite enfance	✓	✓				
Périscolaire		✓	✓			
Restauration scolaire		✓	✓			
Accueil périscolaire mercredi		✓	✓			
Accueil de loisirs extrascolaire vacances, séjours de vacances		✓	✓	✓		
Actions jeunes (secteurs jeunes)				✓	✓	
Infos Jeunes				✓	✓	✓

E. L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

En 2018, une demande de modification de l'organisation scolaire a été obtenue en faveur d'une organisation sur 4 jours.

L'organisation de la semaine scolaire à 4 jours, identique sur l'ensemble du territoire (cf. [annexe 2 - Organisation du temps scolaire](#)), semble adaptée aux acteurs locaux qui ont demandé à la poursuivre dans le cadre du renouvellement du PEDT.

Le choix d'organisation de la semaine scolaire est soumis aux contraintes d'organisation du service de restauration scolaire et des transports scolaires. Le PEDT tient compte de ces contraintes pour offrir une prise en charge adaptée à l'enfant.

F. LE PERIMETRE TEMPOREL DU PEDT

Le décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018 modifie les définitions et les règles applicables aux accueils de loisirs.

Le périmètre temporel des accueils de loisirs :

- périscolaire : les accueils organisés les jours d'école ainsi que le mercredi même sans école. Il inclut le temps du matin avant la classe, le temps de pause méridienne et le temps de fin d'après-midi (après la classe) ou de soirée.
- extrascolaire : les accueils organisés pendant les vacances scolaires ainsi que le samedi sans école et le dimanche.

L'objectif des PEdT est de développer la cohérence, la continuité et la complémentarité éducatives des différents temps de la journée, de la semaine et de l'année de l'enfant et/ou du jeune.

Notre PEdT concerne en 2021 l'articulation de tout le temps périscolaire, du temps scolaire, du temps périscolaire du mercredi et du temps extrascolaire des vacances.



II. Les éléments du diagnostic du PEdT

A. LE PUBLIC CONCERNE SUR LE TERRITOIRE

1. Les enfants recensés sur le territoire

		0-2 ans	3-5 ans	6-10 ans	11-17 ans	18-24 ans	25-29 ans	Total
INSEE 2017	Nombre d'enfants recensés sur le territoire	505	602	1123	1581	886	714	5412 34% population CCDB

2. Les établissements scolaires du territoire

En 2021	Ecole maternelle 3-6 ans (cf annexe 3)	Ecole élémentaire 6-11 ans (cf annexe 3)	Ecole primaire (maternelle + élémentaire) 3-11 ans (cf annexe 3)	Collège	Lycée
Nombre d'établissements scolaires	6	9	7	2	1
Nombre de classes	12	23	34	36	14
Nombre de classes ULIS (unités localisées pour inclusion scolaire)		2		13 élèves en inclusion dans les classes	
Effectifs scolaires 2020-2021	255	532	797 Dont 263 maternelles et 534 élémentaires	940	250

- **Les établissements du premier degré**

Cf [annexe 3 - Effectifs scolaires](#)

- **Les établissements du second degré**

Etablissement	Localisation	Classes	Elèves	Demi-pensionnaires	Internes
Collège Aigremont	Roulans	17	453	430	0
Collège René Cassin	Baume les Dames	19	487	420	0
LP Jouffroy d'Abbas	Baume les Dames	14	250	125	60

B. LE TRANSPORT MERIDIEN

En 2018, avec la mise en place de la nouvelle carte scolaire, la collectivité a fait le choix de supprimer 8 circuits de transport méridien étant donné que tous les sites périscolaires des écoles concernées étaient en capacité d'accueillir les enfants à la restauration scolaire. L'impact financier a permis de mettre en place l'harmonisation des tarifs des accueils de loisirs et de couvrir ainsi le surcoût financier lié à celle-ci.

Les circuits de transport méridiens de Baume les Dames et du secteur plateau sont maintenus jusqu'à l'ouverture des nouveaux groupes scolaires.

En 2018, 15 circuits étaient organisés pour 330 enfants transportés. En 2021, il reste 7 circuits pour 143 enfants utilisateurs de ce service.

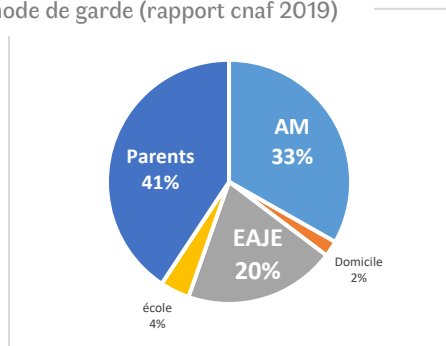
CIRCUITS	Total enfants transportés En 2021
Ecoles Baume les Dames	
BOIS CARRE	
<i>primaire</i>	24
<i>maternelle</i>	14
FOURBANNE - GROSBOIS	
<i>primaire</i>	19
<i>maternelle</i>	10
FONTENOTTE	
<i>primaire</i>	3
<i>maternelle</i>	0
HYEVRE MAGNY	
<i>primaire</i>	4
<i>maternelle</i>	2
SILLEY BLEFOND	
<i>primaire</i>	7
<i>maternelle</i>	4
ESNANS primaire	
RPI Aïssey/Passavant/St-Juan	
AISSEY <i>primaire</i>	6
PASSAVANT <i>maternelle</i>	13
SAINT JUAN <i>primaire</i>	7
Ecole intercommunale	
CHAMPLIVE <i>primaire</i>	9
DAMMARTIN <i>maternelle</i>	11
GLAMONDANS <i>primaire</i>	10
7 circuits	143

C. LES SERVICES PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

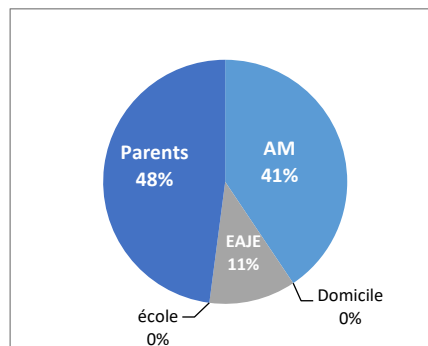
1. La petite enfance

Données Nationales

Choix mode de garde (rapport cnaf 2019)



Données CCDB



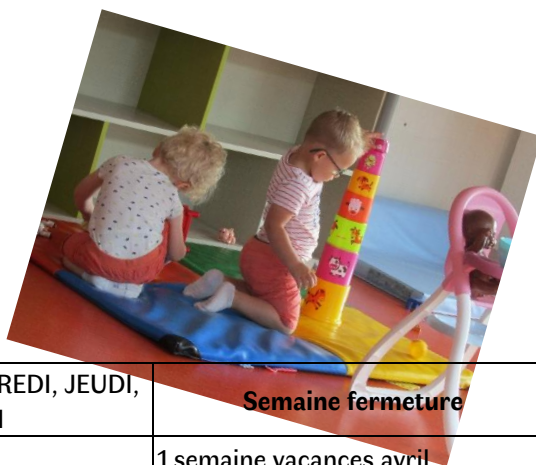
• Les Relais petite enfance

MISSIONS	3 secteurs		
BAUME LES DAMES	A l'écoute de chacun, en toute impartialité et neutralité, le RPE est un lieu de rencontre permettant de faciliter le quotidien des parents ou des futurs parents, des enfants et des assistants maternels.		
ROULANS/OSSE			
LA TOUR DE SCAY			
RESSOURCES HUMAINES	BAUME LES DAMES	ROULANS/OSSE	LA TOUR DE SCAY
Animatrice	1 ETP	0.7 ETP	0.3 ETP

Nombre d'assistantes maternelles par commune

RPE BAUME LES DAMES	2018	2021	RPE ROULANS/OSSE	2018	2021	RPE TOUR DE SCAY	2018	2021	Total CCDB	
									2018	2021
Baume-les-Dames	50	50	Roulans	18	13	Moncey	8	6		
Villers-Saint-Martin	5	5	Poulligny-Lusans	14	12	Rigney	5	4		
Autechaux	6	5	Laissey	7	5	La Tour de Scay	4	2		
Pont-les-Moulins	3	3	Vennans	6	5	Valleroy.	3	2		
Grosbois	4	5	Champlive	4	3	Battenans-les-Mines	2	0		
Aissey	4	3	Glamondans	4	4	Cendrey	2	0		
Voillans	3	3	L'Ecouvotte	2	1	Corcelles-Mieslot	2	1		
Luxiol	2	2	Osse	5	2	Thurey-le-Mont	2	2		
Verne	2	2	Saint-Hilaire	2	2	Blarians	1	1		
Passavant	2	2	Chatillon-Guyotte	1	1	Flagey-Rigney	1	2		
Hyèvre-Paroisse	2	0	Dammartin-les-Templiers	1	0	Rignosot	0	0		
Côtebrune	2	2	Séchin	1	1	Rougemontot	2	1		
Vergranne	1	2	Val-de-Roulans	1	1	Germondans	0	0		
Saint-Juan	1	2	Villers-Grelot	1	0	La Bretenière	0	0		
Lomont-sur-Crête	1	1	Bréconchaux	2	2	Ollans	0	0		
Guillon-les-Bains	0	0	Le Puy	0	0					
Fourbanne	1	0	Ougney-Douvot	1	2					
Bretigney-Notre-Dame	1	1								
Silley-Bléfond	0	0								
Montivernage	0	0								
Hyèvre-Magny	0	0								
Fontenotte	0	0								
Esnans	0	0								
Cusance	0	0								
Adam-les-Passavant	0	0								
Rillans	1	1								
Total	91	89		70	54		32	21	193	164

Les Etablissements d'accueil du jeune enfant



FONCTIONNEMENT	LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI	Semaine fermeture
Micro-crèche <i>les hirondelles</i> AUTECHAUX	7h00-18h30	1 semaine vacances avril, 1 semaine vacances décembre, 3 semaines en été,
Multi-accueil <i>la ribambelle</i> BAUME LES DAMES	7h00-19h00	1 semaine vacances avril, 1 semaine vacances décembre, 3 semaines en été,
Multi-accueil <i>l'île aux enfants</i> LAISSEY	7h30-18h30	1 semaine vacances avril, 1 semaine vacances décembre, 3 semaines en été,
Micro-crèche <i>les doux Doubs</i> BAUME LES DAMES	6h45-19h00	1 semaine vacances avril, 1 semaine vacances décembre, 3 semaines en été,

FREQUENTATION	Capacité d'accueil	Enfants inscrits	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Micro-crèche <i>les hirondelles</i> AUTECHAUX	10 places + 1 place d'urgence	14	9 rég. +1 fluctuant	9 rég. +1 fluctuant	6 rég. + 1 fluctuant +1 occ.	9 rég. +1 fluctuant	9 rég. +1 fluctuant
Multi-accueil <i>la ribambelle</i> BAUME LES DAMES	24 + 2 places d'urgence	43	24 contrats	24 contrats	22 contrats	24 contrats	24 contrats
Multi-accueil <i>l'île aux enfants</i> LAISSEY	12 places régulières + 2 places occasionnelles Dont 1 place d'urgence	14	12 rég. 2 occ.	12 rég. 2 occ.	12 rég. 2 occ.	12 rég. 2 occ.	12 rég. 2 occ.
Micro-crèche <i>les Doux Doubs</i> BAUME LES DAMES	9 places régulières + 1 enfant avec handicap / ASE + 1 place d'urgence	20	10 + 1 occa	10 + 1 occa	8 + 1 occa	10 + 1 occ	10 1 occ

RESSOURCES HUMAINES	Educatrice de jeunes enfants	Infirmière	Auxiliaire de puériculture	CAP petite enfance	Agent d'entretien
AUTECHAUX	1			3	1
BAUME LES DAMES M-A	2	1	1	3	1
LAISSEY	1		2	2	1
BAUME LES DAMES M-C	2	0	1	3	0

1. L'enfance

- **Le Périscolaire / la restauration scolaire**



FONCTIONNEMENT	LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI						Restauration scolaire		Mercredi	
AÏSSEY	7h30	8h50			16h45	18h45	12h00	13h55		
AUTECHAUX	7h00	8h30			16h30	18h30	12h00	14h00	7h00	18h30
BAUME LES DAMES	7h00	8h30	11h30	12h15	16h20	19h00	11h30	13h20	7h00	18h30
LA TOUR DE SCAY	7h15	8h30			16h00	18h30	12h00	13h30	7h30	18h30
MONCEY	7h00	8h30			16h00	18h30	12h00	13h30	7h00	18h30
OSSE	7h30	8h30			16h15	18h30	12h00	13h45	7h30	18h30
POULIGNEY-LUSANS	7h30	8h45			16h15	18h30	12h00	13h30		
ROULANS	7h15	8h30			16h15	18h30	11h45	13h30	7h30	18h30
SAINTE-HILAIRE	7h00	8h30			16h00	19h00	12h00	13h30	7h00	19h00

FREQUENTATION	Matin	Midi	Soir	Restauration scolaire		Mercredi		
	Effectifs maximum accueillis			Effectifs maximum accueillis	Capacité maximale d'accueil	Matin	Midi	A-M
AÏSSEY	3		6	18 / 1 service	131			
AUTECHAUX	12		22	64 / 1 service	144	15	12	10
BAUME LES DAMES	50	20	112	258 / 2 services	600	47	47	42
LA TOUR DE SCAY	20		45	92 / 2 services	108	19	18	18
MONCEY	16		34	47 / 1 service	53	18	18	18
OSSE	12		23	65 / 1 service	82	19	21	21
POULIGNEY-LUSANS	26		34	60 / 1 service	60			
ROULANS	25		55	110 / 2 services	120	30	30	30
SAINTE-HILAIRE	18		25	60 / 2 services	90	10	10	10
TOTAL	182	20	356	774	1388	158	156	149

RESSOURCES HUMAINES	Directeurs				Animateurs			Agents de service/entretien	
	Type diplôme	BPJEPS	BAFD	BAFA	Autres	BAFA	BAFA stagiaire		Non diplômé
AÏSSEY			1			1			1
AUTECHAUX		1	1		0	5	0	1	2
BAUME LES DAMES		1	1 adj		1 DEJEPS	14	3	6	2
LA TOUR DE SCAY		1	1 adj			3	1	3	1
MONCEY			1			2			1
OSSE					1 licence pro interv soc.	2			1 (BAFA)
POULIGNEY-LUSANS		1				1		2	1 (BAFA)
ROULANS					1DUT CS	7		1	1
SAINTE-HILAIRE			1			4		1	2

- L'extrascolaire vacances



FONCTIONNEMENT FREQUENTATION	Horaires		Capacité d'accueil	Février	Avril	Juillet	Août	Octobre
AÏSSEY								
AUTECHAUX	8h00	18h00	64	1 ^{ère} sem.	1 ^{ère} sem.	3 1 ^{ères} sem.	4 ^{ème} sem.	1 ^{ère} sem.
BAUME LES DAMES	7h30	18h30	52	2 sem.	2 sem	4 sem.		2 sem
BLD Août	7h30	18h30					4 sem.	
LA TOUR DE SCAY	7h30	18h00		1 ^{ère} sem.	1 ^{ère} sem.	3 1 ^{ères} sem.		1 ^{ère} sem.
MONCEY	7h30	18h00		1 ^{ère} sem.	1 ^{ère} sem.	3 1 ^{ères} sem.		
OSSE	7h30	18h30		1 ^{ère} sem.	1 ^{ère} sem.	3 1 ^{ères} sem.	4 ^{ème} sem.	1 ^{ère} sem.
POULIGNEY-LUSANS	8h30	17h30		1 ^{ère} sem.	1 ^{ère} sem.	3 1 ^{ères} sem.	4 ^{ème} sem.	1 ^{ère} sem.
ROULANS	7h30	18h30		1 ^{ère} sem.	1 ^{ère} sem.	3 1 ^{ères} sem.	2 dernières sem.	1 ^{ère} sem.
SAINT-HILAIRE	7h00	19h00		1 ^{ère} sem.	1 ^{ère} sem.	3 1 ^{ères} sem.	4 ^{ème} sem.	1 ^{ère} sem.

FREQUENTATION	Février	Avril	Juillet	Août	Octobre
AUTECHAUX	25	25	35	25	25
BAUME LES DAMES	32	36	52		38
BLD Août				25	
LA TOUR DE SCAY	30	34	37		20
MONCEY	15	17	21		
OSSE	38	35	36	32	37
POULIGNEY-LUSANS	26	24	46	17	32
ROULANS	41	49	62	53	42
SAINT-HILAIRE	15	14	25	10	16
TOTAL	222	234	314	162	210

RESSOURCES HUMAINES	Directeurs				Animateurs			Agents de service	Agents d'entretien
	BPJEPS	BAFD	BAFA	Autres	BAFA	BAFA stagiaire	Non diplômé		
AUTECHAUX		1			4				1
BAUME LES DAMES		1			3	1		1	1
BLD Août		1			2	1			
LA TOUR DE SCAY	1	1 adj			2			1	
MONCEY		1			2				
OSSE				1 licence pro interv. Soc.	2	1		1	
POULIGNEY-LUSANS	1				1	1			
ROULANS		1			2 à 6				
SAINT-HILAIRE		2			4	1		1	1

2. La jeunesse



	Interventions établis. scol.	Soirées/mercredis/ week-ends/actions d'autofinancement	Février	Avril	Juillet	Octobre
AUTECHAUX		1 vendredi soir /mois 19h-22h	1 séjour ski - 5 jours		1 séjour - 6 jours	
SAINT-HILAIRE		2 vendredis soir /mois 19h-22h				
SECTEUR JEUNES ROULANS	2x/sem. Au collège de Roulans	1 mercredi /mois 1 soirée / mois 19h à 24h 3 week-ends / an 3 Actions d'autofinancement/an	1 séjour ski 5 jours + 1 sem. activités à la carte	2 sem. activités à la carte	1 séjour activités sportives + 3 sem. activité à la carte	2 sem. activités à la carte
SECTEUR JEUNES BAUME LES DAMES	2x/sem. Au collège de Baume les D. 1X/sem. Au lycée pro de Baume les D.	1 soirée/mois 3 Actions d'autofinancement/an	1 séjour ski 5 jours	1 sem. activités à la carte	1 séjour activités sportives + 2 sem. activité à la carte	1 sem. activités à la carte

FREQUENTATION	Temps scolaire	Soirées/mercredis/ week-ends/actions d'autofinancement	Février	Avril	Juillet	Octobre
AUTECHAUX		20	24		24	
SAINT-HILAIRE		10				
SECTEUR JEUNES ROULANS	300 (différents sur toute l'année)	50	30	30	30	30
SECTEUR JEUNES BAUME LES DAMES	180 (différents sur toute l'année)	50	12	20	20	20

RESSOURCES HUMAINES	Directeur		Animateurs		
	BPJEPS	BAFD	BAFA	BAFA stagiaire	Non diplômé
AUTECHAUX		1		1	
SAINT-HILAIRE		1	1		
SECTEUR JEUNES ROULANS	1		2	1	
SECTEUR JEUNES BAUME LES DAMES		1	1		

- **Infos Jeunes Doubs Baumois**

Suite aux résultats de l'enquête jeunesse menée en 2017 par la communauté de communes Doubs Baumois, reflétant un réel besoin des jeunes du secteur de Baume les Dames, et en continuité avec les actions existantes sur le territoire, les élus ont souhaité développer un Point Information Jeunesse (PIJ), structure labellisée par l'état, principalement pour **les jeunes de 11 à 30 ans**. Ce lieu a ouvert en septembre 2019 et propose un accueil anonyme, gratuit, sans rendez-vous.

Le Point Information Jeunesse propose la mise à disposition d'une documentation généraliste, actualisée et pratique en lien avec les thématiques études, formations, métiers, jobs, emploi, logement, droits, loisirs, santé, international, projet.

Il propose aussi :

- des services pratiques : jobs, logements, stages
- des actions d'information : ateliers et animations thématiques
- des accompagnements : CV et lettres de motivation, mobilité internationale, aides aux projets, envoi en Service Volontaire Européen
- des outils : poste informatique avec accès internet
- un point de vente Carte Avantages Jeunes

Début 2021, une nouvelle charte graphique nationale du réseau information jeunesse a été déployée. Selon cette charte, le PIJ Doubs Baumois ne s'appelle plus PIJ mais désormais "Info Jeunes Doubs Baumois".

Les horaires d'ouverture de l'Infos Jeunes Doubs Baumois :

Mercredi et samedi de 10h à 12h30

Mardi – mercredi – jeudi - vendredi de 16h à 18h30

- **La Mission locale sur le secteur de Baume les Dames**

La Mission Locale accueille, informe, oriente, accompagne **tous les jeunes de 16 à 25 ans**, notamment ceux sortis du système scolaire, en construisant avec eux leurs parcours personnalisés vers l'emploi, la formation et l'autonomie.

Les conseillers abordent avec les jeunes les questions relatives à l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Chaque jeune accueilli, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

L'accompagnement est réalisé à titre gratuit et sur la base du volontariat du jeune.

D. LES MODES DE GESTION DES SERVICES

Le Pôle PEEJ gère les structures en régie et accompagne les structures gérées par des prestataires.

Relais Petite enfance	Gestionnaire	Mode de gestion	Durée de la convention
Relais PE - Baume les Dames	CCDB	Régie directe	
Relais PE - La Tour de Scay	Francas	Convention pluriannuelle d'objectifs	01/01/2021 au 31/12/2022
Relais PE - Osse/Roulans			
EAJE			
Microcrèche - Autechaux	Familles Rurales	Convention pluriannuelle d'objectifs	01/01/2019 au 31/12/2022
Multiaccueil - Baume les Dames	Familles Rurales	Délégation de service public	01/03/2020 au 28/02/2025
Multiaccueil - Laissey/Deluz	CCDB	Régie directe	
Accueils de loisirs			
Aïssey	Francas	Convention pluriannuelle d'objectifs	01/01/2018 au 31/12/2021
Autechaux	Familles Rurales	Convention pluriannuelle d'objectifs	01/01/2019 au 31/12/2022
Baume les Dames	CCDB	Régie directe	
Baume les Dames été	Familles Rurales	Convention pluriannuelle d'objectifs	01/01/2020 au 31/12/2022
La Tour de Scay	Francas	Convention pluriannuelle d'objectifs	01/01/2020 au 31/12/2022
Moncey	Francas	Convention pluriannuelle d'objectifs	01/01/2020 au 31/12/2022
Osse	Francas	Convention pluriannuelle d'objectifs	01/01/2020 au 31/12/2022
Pouligney-Lusans	Francas	Convention pluriannuelle d'objectifs	01/01/2020 au 31/12/2022
Roulans	Francas	Convention pluriannuelle d'objectifs	01/01/2021 au 31/12/2022
Saint-Hilaire	Familles Rurales	Convention pluriannuelle d'objectifs	01/01/2020 au 31/12/2022
Actions jeunes			
Secteur Roulans	Francas	Convention pluriannuelle d'objectifs	01/01/2020 au 31/12/2022

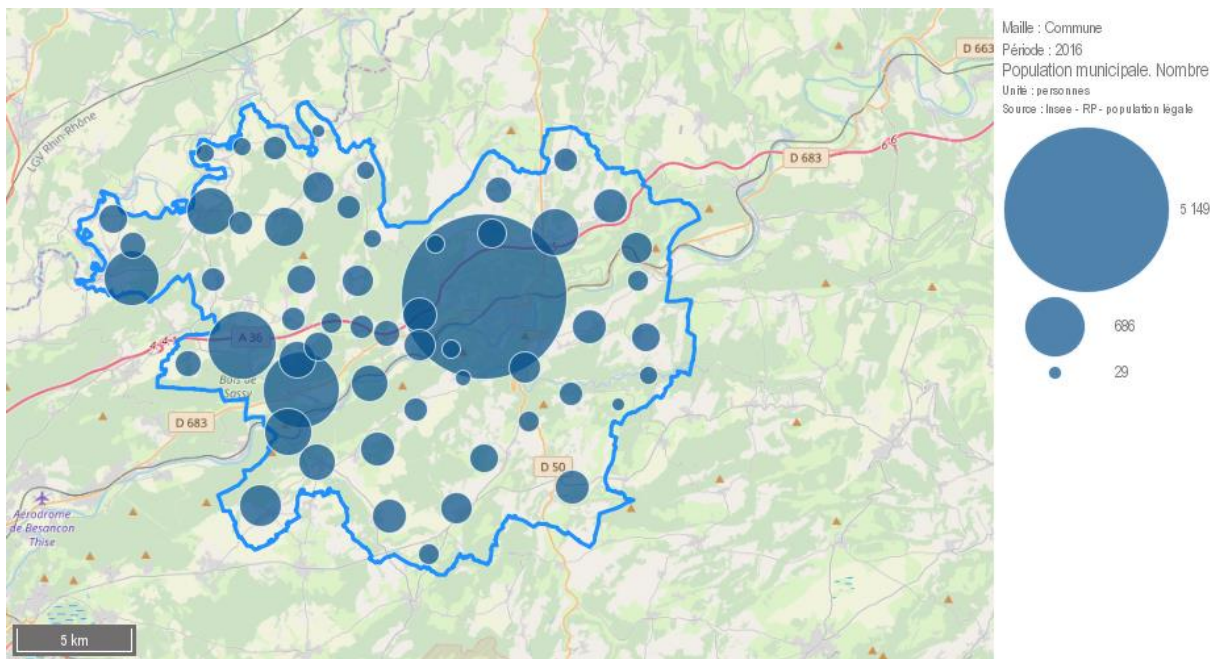
E. LE LIEN AVEC LES PROJETS D'ECOLE

Malgré un engagement des acteurs locaux au moment de l'élaboration du PEdT, l'articulation entre les PEdT, les projets d'école et les projets pédagogiques n'a pas été toujours possible.

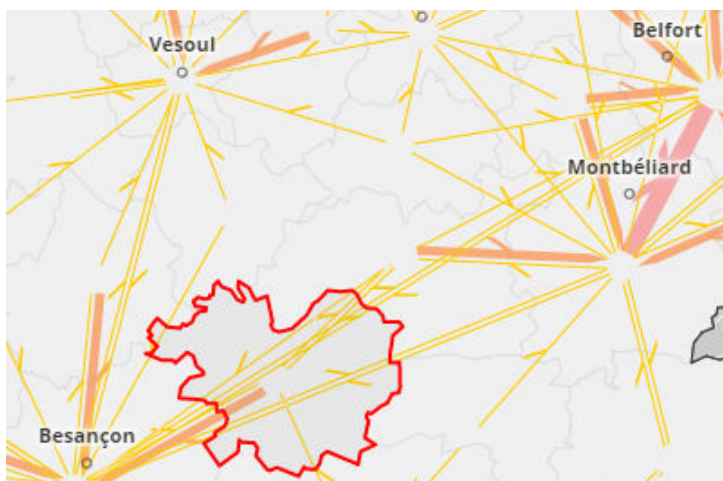
La crise sanitaire liée à la covid-19 a engendré la mise en application de protocoles sanitaires ne favorisant pas la mutualisation de projets ou de rencontres entre les acteurs.

F. LES DISPOSITIFS EXISTANTS

	Existant en 2018-2021		En projet sur 2021-2024		Remarques éventuelles :
	OUI	NON	OUI	NON	
Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)	✓			✓	Fin du dispositif
Convention Territoriale Globale (CTG)	✓		✓		Poursuite de la mise en œuvre
Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (CLAS)		✓	✓		A l'étude
En dehors du CLAS, autres dispositifs contribuant à la parentalité (LAEP, REAAP, médiation familiale, espace de rencontre, etc.)		✓	✓		A l'étude
Contrat Local ou Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD ou CISPDP)		✓		✓	A l'étude
Contrat Territorial Jeunesse	✓		✓		Développement du dispositif sur l'ensemble du territoire



Population municipale des communes membres de la CCDB en 2016 (carte réalisée avec OSER-BFC)



La concentration grandissante de l'emploi dans les pôles urbains et la croissance diffuse de la population sur le territoire engendrent un allongement des distances domicile-travail. Le marché de l'emploi étant complexe, les foyers trouvent sur les communes du territoire de la CCDB une localisation idéale.

Le territoire Doubs Baumoises propose de nombreux atouts avec la présence et l'accessibilité de services sociaux, administratifs, médicaux, culturels, sportifs. Le développement économique local et l'offre de services diversifiée sont des facteurs d'attractivité pour les familles. La mobilité professionnelle des parents implique l'utilisation de services d'accueil collectif et augmente donc le potentiel de développement de ces services.

Afin de rester attractif et de pouvoir répondre aux besoins des familles, l'adaptation des équipements nécessite une attention particulière face à la demande croissante en matière d'accueil collectifs.

Concernant la scolarité, les jeunes peuvent la poursuivre localement jusqu'au collège. Pour continuer leur cursus de formation, les jeunes lycéens et étudiants devront se rendre sur des agglomérations plus importantes en fonction de leur choix d'orientation. Cependant, les élèves souhaitant se diriger vers les métiers du tertiaire, de l'industrie ou du service bénéficient d'un établissement local, le Lycée Professionnel Jouffroy d'Abbans à Baume les Dames.

Afin de rester attractif et de pouvoir répondre aux besoins des familles, l'adaptation de ces équipements nécessite une attention particulière face à la demande croissante en matière d'accueil collectifs.

L'éloignement des lieux de scolarisation et les contraintes de déplacement impliquent pour beaucoup l'utilisation de transports collectifs, une inscription en internat ou pour les plus âgés la location d'un lieu de résidence sur place. Beaucoup de jeunes sont absents pendant les périodes scolaires, ils reviennent principalement pendant les week-ends et les vacances scolaires.

L'ensemble de ces paramètres impacte la fréquentation des activités périscolaires et extrascolaires qui sont proposées localement par les associations sportives, artistiques et culturelles.

H. LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

1. Les structures sportives

Nature de la structure	Implantation
Gymnase Bernard Laroche: Salle Multisport avec terrain de handball niveau régional, une structure artificielle d'escalade (SAE) de niveau régional, une salle de danse	BAUME LES DAMES
Gymnase de l'Europe: Salle Multisport : handball, Basket, Badminton, Tennis, Volley-ball, Foot, salle de convivialité pour 19 personnes, tribunes 296 personnes	
Stade Gaston Raguin : 1 terrain de football en herbe classé en niveau 3, 1 terrain de football synthétique classé en niveau 4, 1 terrain de rugby en herbe, 1 terrain annexe en herbe équipé pour le football et le rugby, 2 courts de tennis, 1 anneau d'athlétisme, 1 piste de saut en longueur, 1 terrain de boules lyonnaises constitué de 6 jeux	
Groupe scolaire des Terreaux : 1 salle de lutte d'environ 181 m ² avec deux vestiaires douches, 1 salle d'arts martiaux / Dojo d'environ 168 m ² avec deux vestiaires douches, 1 salle de tennis de table d'environ 168 m ² avec deux vestiaires douches	
Zone de loisirs : 1 terrain multisports avec deux buts de handball et deux panneaux de basket, 1 piste de BMX, 1 skate parc, 1 terrain de pétanque d'environ 3 000m ² dont 6 terrains de compétitions, Aire de jeux multi activités	
Piscine intercommunale : 1 grand bassin (de compétition) de 25 m x 12.50m (profondeur 1.40m à 2.20m), 1 bassin familial de 12.50m x 10m (profondeur 0.60m à 1.10m), 1 pataugeoire	
Sites d'escalade : Un peu plus de 400 voies praticables, réparties sur 6 sites :Rocher de Sous Buen (130 voies de niveau 4 à 8), Fente de Babre (25 voies mixtes de niveau AO à A1 et niveau 4 à 7b+), Roche de Beaumerousse (61 voies de niveau 4a à 8), Rocher de Lonot (16 voies de niveau 5b à 7a), Rocher du Quint (170 longueurs de niveau 5a à 9), Falaise de Joland (13 voies de niveau 6b à 9).	
Base nautique : Elle permet la pratique des activités de motonautisme sur le Doubs.	
Aire d'accueil de plein air : Sur le site du camping une halle dédiée aux activités de plein air. Ce bâtiment permet d'accueillir les utilisateurs des sites d'escalade, de canoë, aux randonneurs de l' <i>Eurovéloroute 6</i> et des sentiers de randonnées pédestre et cycliste.	
Gîte de groupe : Cet équipement accueille les sportifs pour une ou plusieurs nuitées Il est constitué de 5 modules et deux dortoirs pour un total de 32 couchages.	
Terrain de football	CHAMPLIVE
Plateau sportif	GLAMONDANS
Circuit de Randonnée « Guillon-Les-Bains-Cusance »	GUILLON LES BAINS
Terrain de football	HYEVRE PAROISSE
Terrain de football	LAISSEY
Complexe sportif Place Boillot	
Falaises de Laissey	
Aire de loisirs : petit terrain de foot, terrain de basket, petite boucle sportive	LA TOUR DE SCAY
Terrain de jeux	OSSE
Terrain de football	PASSAVANT
Circuit de randonnée « La Vallée du Cusancin »	PONT LES MOULINS
Terrain de football	POULIGNEY LUSANS
Terrain de tennis	
Piste de motocross	
Terrain de pétanque	
Cour de tennis	RIGNEY
Stade du Clos Garin	ROULANS
Cours de tennis municipaux	
Plateau EPS/Multisport/city-stades	
Terrain de pétanque	
Salle du 1^{er} étage de la Mairie	
Ecuries des Trouillets	

Pêche : Classé en 1ère catégorie, le Cusancin (truites Fario et les ombres, un parcours de pêche sur plus de 12km). La pêche est possible dans la rivière de 2ème catégorie du Doubs	BAUME LES DAMES Vallée du Cusancin
Sentiers de randonnées pédestres : 17 boucles représentant environ 250 km de sentiers balisés, GR 59 « du Ballon d'Alsace à Lons-Le-Saunier ».	Territoire du Pays Baumois
Sentiers de randonnées VTT : 5 circuits au départ de Baume-les-Dames de difficulté variable représentent environ 100 km de sentiers balisés.	Vallée du Doubs et du Cusancin
Circuits de cyclotourisme : Découverte de la vallée du Doubs depuis l'EuroVeloroute6 sur les anciens chemins de halage.	Vallée du Doubs
34 Associations sportives	Cf annexe 5

2. Les équipements culturels - Cf **annexe 4**

Nature de la structure	Implantation
Equipement culturel intercommunal : Centre d'Affaires et de Rencontres : Hall 142m2, salle 20 personnes, salle 120 personnes, salle 400 personnes, tribune 204 sièges, Cuisines 80m2	BAUME LES DAMES
Médiathèque	
Grenier des Arts : salles de musique, salle de danse, salle multi-activités, espace d'exposition	
Maison des ateliers : salle d'exposition, accueil de résidences d'artistes, concerts, lectures et événements surprise...	
Cinéma communal : Géré par une équipe de bénévoles animés par la volonté de faire vivre le septième art dans notre commune. Plusieurs séances sont proposées chaque semaine. L'équipe projette également des séances pour les scolaires et des séances pendant les vacances.	
Espace culturel : deux salles avec cuisine	ROULANS

3. Les équipements sociaux et de santé

Nature de la structure	Nombre	Implantation
Hôpital Local : secteur sanitaire : médecine polyvalente, de soins et de réadaptation, secteur médico-social, service d'hébergement pour personnes dépendantes et hébergement temporaire, planning familial	1	BAUME LES DAMES
Centre médico-social	1	
Centre de distribution alimentaire	1	
Abri de nuit	1	
Espace Séniors : réseau gérontologique et CLIC	1	
Résidence Vallée Médicale : Résidence dédiée à l'accueil des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou autres troubles apparentés	1	
ADAPEI	1	
ADMR	1	
TADOU , transport à la demande	1	
Centre de Guidance	1	
Centres Médicaux	2	
Kinésithérapeutes	12	
Infirmiers	8	
Ostéopathe	2	
Pédicures Podologues	2	
Sage-femme		
Opticien	2	
Orthophoniste	4	
Laboratoire de radiologie	1	
Laboratoire d'analyses de biologie médicale	1	
AST 25 médecine du travail	1	

4. Les administrations*

Nature de la structure	Nombre	Implantation
Communauté de Communes Doubs Baumois	1	4 rue des Terreaux à Baume les Dames
Mairie	58	Mairie - 3 Place de la République à Baume les Dames
Centre Communal d'Action Sociale	1	
Conciliateur	Permanences	
FNATH	Permanences	
CIDFF	Permanences	
Maison France Services	1	
CPAM	Permanences	
CAF	Permanences	
DEFI	1	
AAVI - Aide aux victimes	Permanences	
LA MARELLE	Permanences	
FRANCE MUTUALISTE	Permanences	
Solidarité Femme	Permanences	
Gendarmerie Nationale	1	1 Promenade du Breuil à Baume les Dames
PMI	1	2 Rue des Frères Grenier à Baume les Dames
Office du tourisme	1	1 Place de la République à Baume les Dames
ADIL - Logement/info Energie	Permanences	5 Rue Barbier à Baume les Dames
CAUE - Conseil d'architecture et d'urbanisme et de l'Environnement	Permanences	
UDAF - Union départementale d'association aux familles	Permanences	
Pôle d'Equilibre Territoriaux et Ruraux (PETR) du Doubs Central	1	
SICTOM	1	7 Rue Chaille à Baume les Dames
Déchèterie	1	Rue des Bouvreuils à Baume les Dames

*Liste à compléter suite au diagnostic de territoire

I. LA TARIFICATION

Le principe d'égalité des usagers devant le service public implique la recherche d'un niveau de service harmonisé et d'un prix unique sur le territoire de l'intercommunalité. Or, suite à l'extension du périmètre de la CCDB au 1er janvier 2017, les tarifs d'un même service public étaient variables du fait des choix retenus précédemment par les anciennes communautés ou par les communes.

En 2018, la commission petite enfance, enfance, jeunesse a engagé une réflexion sur l'harmonisation des tarifs sur l'ensemble de la CCDB, sur la base des données fournies par les gestionnaires (Francas et Familles rurales) et par les services en régie.

Le travail sur l'harmonisation a été mené selon les orientations politiques suivantes :

- Prendre en compte des perspectives liées au "Plan pauvreté"
- Tendre à une participation totale des familles à l'équilibre en périscolaire
- Réduire la participation totale des familles en restauration scolaire en intégrant les économies réalisées dans le cadre de la suppression du transport méridien
- Prendre en compte l'impact du surcoût pour les accueils de loisirs (augmentation de la fréquentation) lié à la suppression du transport méridien et à partir de la nouvelle carte scolaire.

La méthodologie utilisée fut la suivante :

- Analyse des données CAF - population familles / enfants existante sur le territoire,
- Recueil et exploitation des données par site et par type de prestation facturée (périscolaire, restauration scolaire, mercredi, vacances...),
- Répartition des données par site et par tranche de quotient familial (QF) de 50 en 50 pour analyser, affiner les besoins des familles selon leur typologie et vérifier la pertinence d'une tranche de QF en comparant les ressources en début et fin de tranche,
- Atténuation de l'effet de seuil pour les familles ne bénéficiant plus des Aides aux Temps Libres (les familles bénéficient des ATL pour un QF entre 0 et 800, soit une déduction de 0.50€/heure). En effet, une attention particulière a été portée aux familles dont le quotient familial se situe juste après le seuil des 800,
- Proposition de nouvelles tranches sur la base d'une étude de la fréquentation par tranche de 200 en 200,
- Utilisation d'une base de tarif horaire à partir de la grille périscolaire et d'un coût de repas moyen,
- Données proratisées sur 36 semaines à partir de la période de référence de septembre à décembre 2018 pour le périscolaire, la restauration scolaire et le mercredi,
- Période de référence de janvier à décembre 2018 pour les vacances scolaires (février, avril, été, octobre).

Les nouveaux tarifs harmonisés sur l'ensemble du territoire ont été approuvés par le conseil communautaire lors de sa séance du 24 avril 2019. Cette nouvelle grille tarifaire a fait l'objet d'une 1^{ère} modification en juin 2020 avec l'ajout de la prestation restauration PAI sans repas (pour les enfants avec PAI dont les parents fournissent un panier repas) et calcul des tarifs avec la prestation de service MSA pour les QF de 0 à 800 €.

Les modifications suivantes ont été apportées pour l'année 2021 :

- Rectification relative à la prise en charge CAF des Aides aux Temps Libres (ATL) ou prestation de service MSA non applicables sur certaines plages d'accueil : les familles ne bénéficieront plus de la déduction de ces aides sur les plages d'accueil avant 8h, après 18h et sur les deux heures de repas,
- Ajout du tarif mercredi/vacances journée avec restauration PAI sur toutes les tranches de QF,
- Rectification du tarif mercredi et vacances journée avec repas et demi-journée sans repas pour la plage 1301 à 1600,
- Ajout d'une plage pour le Secteur Jeunes « demi-journée sans repas », les modalités de calcul du tarif « séjours et action jeunes » n'étant pas adaptées à certaines prestations qui ne comprennent ni sorties ni interventions de prestataires extérieurs,

1. Les modalités de facturation

- Majoration de 15% pour les usagers hors CCDB et ce, pour tous les services, excepté pour les enfants en ULIS école fréquentant le périscolaire et la restauration scolaire dans le cadre de leur scolarité,
- Tarification au quart d'heure pour l'accueil périscolaire et pour le supplément mercredi/vacances avant 8h et après 18h,
- Inscription pour les mercredis et les vacances possible à la demi-journée, à la journée avec ou sans repas. Le tarif du repas correspond au tarif de la restauration scolaire,
- Application de la tranche maximum pour les familles ne fournissant pas les éléments de ressources,
- Calcul du QF sur la base des ressources déclarées aux impôts pour les familles non allocataires.

2. La tarification modulée du PERISCOLAIRE

Tranches selon quotient familial		Périscolaire – Tarif horaire
Allocataires CAF ATL déduites	1- 0 à 200	0,50 €
	2- 201 à 600	0,80 €
	3- 601 à 800	1,20 €
Allocataires MSA PS déduites	1- 0 à 200	0,45 €
	2- 201 à 600	0,75 €
	3- 601 à 800	1,15 €
Allocataires CAF et MSA	4- 801 à 1000	1,50 €
	5- 1001 à 1300	1,90 €
	6- 1301 à 1600	2,30 €
	7- 1601 à 2000	2,70 €
	8- 2001 à 3000	3,10 €
	9- >3001	3,40 €

3. La tarification modulée de la restauration scolaire

Tranches selon quotient familial		Restauration scolaire 2h ou 1h55	Restauration scolaire 1h50	Restauration scolaire 1h45	Restauration scolaire 1h30
Allocataires CAF ATL déduites	1- 0 à 200	3,12 €	3,15 €	3,17 €	3,22 €
	2- 201 à 600	3,48 €	3,48 €	3,49 €	3,49 €
	3- 601 à 800	3,96 €	3,92 €	3,91 €	3,85 €
Allocataires MSA PS déduites	1- 0 à 200	2,96 €	3,01 €	3,03 €	3,24 €
	2- 201 à 600	3,32 €	3,34 €	3,34 €	3,37 €
	3- 601 à 800	3,80 €	3,78 €	3,77 €	3,73 €
Allocataires CAF et MSA	4- 801 à 1000	5,32 €	5,17 €	5,10 €	4,87 €
	5- 1001 à 1300	5,80 €	5,61 €	5,52 €	5,23 €
	6- 1301 à 1600	6,28 €	6,05 €	5,94 €	5,59 €
	7- 1601 à 2000	6,76 €	6,48 €	6,36 €	5,95 €
	8- 2001 à 3000	7,24 €	6,92 €	6,78 €	6,31 €
9- >3001	7,60 €	7,25 €	7,09 €	6,58 €	

Les services de restauration scolaire sont régulièrement sollicités par les familles dans le cadre d'une prise en charge d'enfant présentant des intolérances ou allergies alimentaires.

Dans certains cas, la prestation proposée par le fournisseur de repas n'est pas compatible avec les prescriptions médicales inscrites dans le Projet d'Accueil Individualisé de l'enfant (PAI).

Afin de répondre aux besoins de garde de la famille, une alternative est proposée sous la forme d'un accueil sans repas. Dans ce cas, un panier repas est fourni par les parents selon un protocole précisé dans le PAI.

Cette prestation sans repas est facturée aux familles mais sans le coût du repas.

Les tarifs sont les suivants :

Tranches selon quotient familial		Restauration scolaire PAI 2h ou 1h55	Restauration scolaire PAI 1h50	Restauration scolaire PAI 1h45	Restauration scolaire PAI 1h30
Allocataires CAF ATL déduites	1- 0 à 200	0,60 €	0,55 €	0,53 €	0,45 €
	2- 201 à 600	0,96 €	0,88 €	0,84 €	0,72 €
	3- 601 à 800	1,44 €	1,32 €	1,26 €	1,08 €
Allocataires MSA PS déduites	1- 0 à 200	0,54 €	0,50 €	0,47 €	0,41 €
	2- 201 à 600	0,90 €	0,82 €	0,79 €	0,68 €
	3- 601 à 800	1,38 €	1,26 €	1,21 €	1,04 €
Allocataires CAF et MSA	4- 801 à 1000	1,80 €	1,65 €	1,58 €	1,35 €
	5- 1001 à 1300	2,28 €	2,09 €	2,00 €	1,71 €
	6- 1301 à 1600	2,76 €	2,53 €	2,41 €	2,07 €
	7- 1601 à 2000	3,24 €	2,96 €	2,84 €	2,43 €
	8- 2001 à 3000	3,72 €	3,40 €	3,26 €	2,79 €
9- >3001	4,08 €	3,73 €	3,57 €	3,06 €	

4. La tarification modulée du PERISCOLAIRE MERCREDI et EXTRASCOLAIRE

Tranches selon quotient familial		Demi-journée	Repas	Repas PAI	Journée avec repas	Journée avec repas PAI	Accueil avant 8h/après 18h-tarif horaire
		8h-12h/ 14h-18h	12h-14h		8h-18h		Tarif horaire
		Tarif forfaitaire					
Allocataires CAF ATL déduites	1- 0 à 200	1,00 €	4,72 €	1,20 €	6,72 €	3,20 €	1,00 €
	2- 201 à 600	1,60 €	5,08 €	1,56 €	8,28 €	4,76 €	1,30 €
	3- 601 à 800	2,40 €	5,20 €	1,68 €	10,00 €	6,48 €	1,40 €
Allocataires MSA PS déduites	1- 0 à 200	0,90 €	4,72 €	1,20 €	6,52 €	3,00 €	1,00 €
	2- 201 à 600	1,50 €	5,08 €	1,56 €	8,08 €	4,56 €	1,30 €
	3- 601 à 800	2,30 €	5,20 €	1,68 €	9,80 €	6,28 €	1,40 €
Allocataires CAF et MSA	4- 801 à 1000	3,00 €	5,32 €	1,80 €	11,32 €	7,80 €	1,50 €
	5- 1001 à 1300	3,80 €	5,80 €	2,28 €	13,40 €	9,88 €	1,90 €
	6- 1301 à 1600	4,60 €	6,28 €	2,76 €	15,48 €	11,96 €	2,30 €
	7- 1601 à 2000	5,40 €	6,76 €	3,24 €	17,56 €	14,04 €	2,70 €
	8- 2001 à 3000	6,20 €	7,24 €	3,72 €	19,64 €	16,12 €	3,10 €
	9- >3001	6,80 €	7,60 €	4,08 €	21,20 €	17,68 €	3,40 €

5. La tarification modulée des ACTIONS JEUNESSE

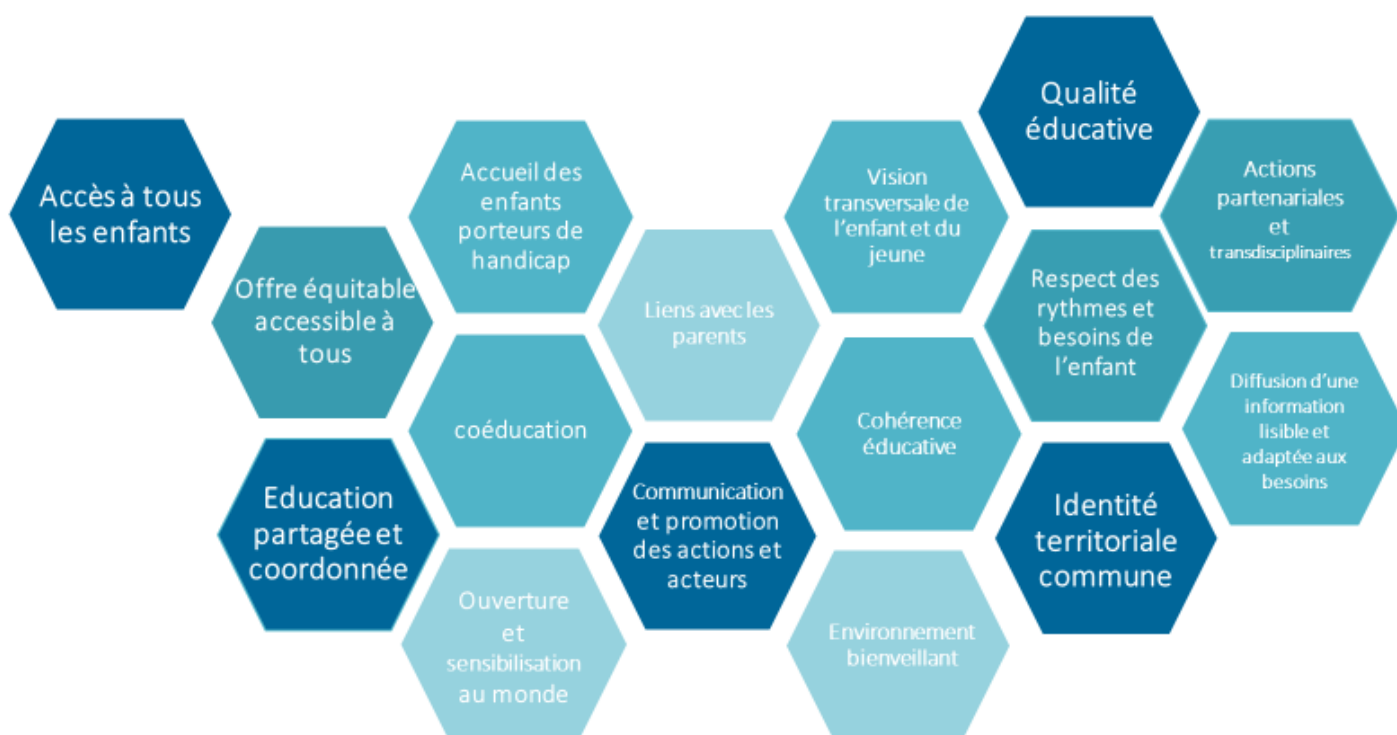
Tranches selon quotient familial		Forfait demi-journée sans repas	Séjours et actions jeunes Taux sur le coût de l'action (Total des charges de l'action (hors frais RH)/nombre de jeunes = coût de l'action/jeune x taux de participation de la famille en fonction du QF)
Allocataires CAF ATL déduites	4- 0 à 200	1,00 €	50%
	5- 201 à 600	1,60 €	55%
	6- 601 à 800	2,40 €	60%
Allocataires MSA PS déduites	10- 0 à 200	0,90 €	50%
	11- 201 à 600	1,50 €	55%
	12- 601 à 800	2,30 €	60%
Allocataires CAF et MSA	13- 801 à 1000	3,00 €	60%
	14- 1001 à 1300	3,80 €	65%
	15- 1301 à 1600	4,60 €	70%
	16- 1601 à 2000	5,40 €	75%
	17- 2001 à 3000	6,20 €	80%
	18- >3001	6,80 €	85%

J. L'ÉVALUATION DU PEDT

1. Le périmètre de l'évaluation :

L'évaluation du PEDT 2018-2021 a été élaborée en collaboration avec les sites périscolaires du territoire : Aissey, Autechaux, Baume les Dames, Champlive/Glamondans/Dammartin les Templiers/Osse, La Tour de Scay, Moncey, Pouligny-Lusans, Roulans, Saint-Hilaire et les deux secteurs jeunes : Baumes les Dames et Roulans.

2. Les objectifs des PEDT précédents



3. La synthèse de l'évaluation du PEDT

L'évaluation a été recueillie pour chaque site sur la base du guide Départemental d'aide à l'évaluation du PEDT, selon les thématiques suivantes :

1. La coordination entre les acteurs scolaires et périscolaires
2. L'enfant au cœur du projet éducatif
3. L'organisation matérielle de l'accueil périscolaire et la gestion des ressources humaines
4. La diffusion et appropriation du PEDT

1. La coordination entre les acteurs scolaires et périscolaires

Points forts	Points faibles
Les temps de coordination entre les acteurs éducatifs	
Temps de coordination entre équipes enseignantes et équipes d'animation plus fréquents : parfois informels, parfois programmés, occasionnels ou très réguliers. Directeurs d'ALSH invités quasi-systématiquement aux conseils d'écoles et aux réunions de mise en place de PAI. Plus d'échanges entre enseignants et animateurs en raison de la crise sanitaire et des protocoles à appliquer.	Temps de coordination entre équipes enseignantes et équipes d'animation variables selon les secteurs.
Les outils communs entre le temps scolaire et périscolaire	
Présence des équipes périscolaires lors des réunions de rentrée scolaire Elaboration de règles de vie communes sur des espaces partagés Protocoles sanitaires école/ALSH parfois élaborés en commun.	Peu de projets communs entre périscolaire et écoles
Le partage des locaux et des moyens	
Utilisation d'espaces partagés : salles de classe, cours d'école, espaces périscolaires, salles de motricité, espace cuisine... Mutualisation du personnel	Mutualisation très rare du matériel
Les passerelles entre temps scolaire et périscolaire	
Actions passerelles : crèches et assistantes maternelles/écoles et périscolaire, actions des animateurs du secteur jeunes en faveur des CM1/CM2	Peu de projets travaillés en collaboration Actions passerelles encore à la marge

2. L'enfant au cœur du projet éducatif

Points forts	Points faibles
Comment l'enfant vit-il la nouvelle organisation scolaire et périscolaire ?	
Réponses très variables, la fatigue des enfants n'est pas la même selon : <ul style="list-style-type: none"> • Horaires scolaires, • Durée de la pause méridienne, • Utilisation de transport, • Age des enfants, • Temps passé en collectivité, 	
Existe-t-il des outils, des moments ou des lieux pour que l'enfant s'exprime ?	
De nombreux outils d'expression sont à la disposition des enfants au sein des accueils de loisirs	
Le public « ciblé » : Tous les enfants de votre commune fréquentent-ils le périscolaire ?	
Harmonisation des tarifs sur l'ensemble du territoire, tarification au ¼ d'heure pour le périscolaire. Engagement fort pour l'accueil des enfants en situation de handicap : moyens matériels, humains	• les familles n'utilisent pas toutes les services d'accueil périscolaire. Motif (non besoin de garde, le passage des transports scolaires, CM1/CM2, autres activités extrascolaires)

3. L'organisation matérielle de l'accueil périscolaire et la gestion des ressources humaines

Points forts	Points faibles
<p>8 accueils sur 9 ont des locaux dédiés</p> <p>Espaces et équipements dédiés aux accueils de loisirs pour quasiment tous les sites</p> <p>Projets d'investissement programmés : groupe scolaire/périscolaire Mi-Cour à Baume les Dames, groupe scolaire/périscolaire sur le plateau, nouveau local périscolaire à Pouligney-Lusans.</p> <p>Animations de qualité, en adéquation avec les objectifs du PEDT.</p> <p>Développement des partenariats sur certains sites</p> <p>Plus grande diversité</p> <p>Animateurs qualifiés</p> <p>La moitié des équipes est stable</p> <p>Les structures forment leurs agents BAFA/BAFD</p> <p>Respect des taux de qualification</p> <p>Taux d'encadrement assouplis peu utilisés</p>	<p>La moitié considère que les locaux sont inadaptés</p> <p>Espaces parfois insuffisants ou vétustes</p> <p>Manque de lieu dédié et identifié par les jeunes</p> <p>Démarche partenariale qui reste compliquée sur certains sites.</p> <p>Turn-over des équipes. Emplois précaires et horaires fractionnés</p> <p>Manque de formation continue</p> <p>Manque de ressources locales, importantes difficultés de recrutement (milieu rural, problème de mobilité)</p>

4. La diffusion et appropriation du PEDT

Points forts	Points faibles
<p>PEDT 2018-2021 réalisé en réunions de comité de pilotage : + appropriation des partenaires</p> <p>Réunions de présentation du PEDT sur chaque site périscolaire.</p> <p>Edition de 50 exemplaires du document complet PEDT et 250 exemplaires de la plaquette simplifiée.</p>	<p>Moyen d'expression pour les parents insuffisant</p> <p>Manque de temps réguliers d'évaluation du PEDT</p>

4. L'élaboration du nouveau PEdT

- **Comment permettre un dialogue entre le temps scolaire et le temps hors scolaire :**
 - Utiliser le même référent : le **socle commun** de connaissances, de compétences et de culture
 - Prendre en compte les **critères attendus** concernant le **PEdT et le plan mercredi**
 - Définir des **enjeux pour le territoire**

Socle commun 5 domaines	PEdT	Charte de qualité – Plan mercredi 4 axes
<ul style="list-style-type: none"> • les langages pour penser et communiquer • les méthodes et outils pour apprendre • la formation de la personne et du citoyen • les systèmes naturels et les systèmes techniques • les représentations du monde et l'activité humaine 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser une organisation du temps scolaire et périscolaire en accord avec les rythmes biologiques de l'enfant • Proposer un projet éducatif global favorisant l'émancipation du jeune • Mobiliser les acteurs éducatifs du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Complémentarité éducative • Inclusion et accessibilité de tous les publics • Inscription du projet sur le territoire • Diversité et qualité des activités

III. Les instances de concertation autour du PEDT

Le PEDT de la Communauté de communes Doubs Baumois est arrivé à terme à la fin de l'année scolaire 2020-2021.

La Communauté de communes Doubs Baumois souhaite poursuivre son engagement aux côtés des acteurs locaux, dans une démarche concertée.

A. LE PILOTAGE DU PROJET

	Comité stratégique	Comité de pilotage	Comité de suivi interne
Objectif	Effectuer des arbitrages qui dépassent les responsabilités des participants au comité opérationnel.	veiller au bon déroulement du projet en assurant le bon suivi de la feuille de route (actions et répartition des travaux).	coordonner les actions de l'équipe projet en adéquation avec le plan d'action
Membres	<ul style="list-style-type: none"> élus CCDB, membres de la commission, Partenaires : CAF, Préfet de département/SDJES, DSDEN, Département, CRIJ,... 	<ul style="list-style-type: none"> membres du comité de suivi interne, responsable des structures, représentants de parents d'élèves, représentants du corps enseignant et DDEN, conseillers/techniciens des partenaires (CAF, SDJES...), services communaux (culture/sports), associations, OIS. 	<ul style="list-style-type: none"> élus pilotes, responsables et coordinatrices petite enfance, enfance, jeunesse, responsable du service scolaire
Rôle	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre les attentes des différents partenaires, Valider les grandes orientations stratégiques du projet, Contrôler la dynamique d'implantation du projet, Mettre en place des axes d'amélioration du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Donner les orientations, Valider la cohérence des actions, Mesurer l'avancée du projet, Résoudre les points de divergence, Proposer des ajustements éventuels. Faire émerger de nouveaux projets, 	<ul style="list-style-type: none"> Préparer les réunions de pilotage, Proposer les actions correctives nécessaires, Mobiliser les équipes, Gérer l'information, Gérer la communication interne,
Fréquence	Une fois par an	Deux fois par an : <ul style="list-style-type: none"> Une réunion de suivi/projets, Une réunion d'évaluation 	Point sur le projet une fois par mois

B. LES AUTRES INSTANCES

	Bureau et Conseil communautaire	Conseil d'école	Equipes d'animation
Objectif	Délibérer sur propositions du Comité stratégique et COFIL	Présenter le PEdT et le Plan mercredi	

C. LE CALENDRIER D'ELABORATION DU PEdT 2021-2024

2021	Instance	Ordre du jour
Avril à juin	Accueils de loisirs du territoire	Evaluation PEDT 2018-2021 (Travail à distance)
Juillet 2021	Acteurs du territoire	Sollicitations à distance pour rédaction du nouveau PEDT
Jeudi 14 octobre	Comité de pilotage	Réunion de travail
Lundi 18 octobre	Comité stratégique	Validation du PEDT
Mercredi 10 novembre	Bureau communautaire	Validation du PEDT
Mercredi 24 novembre	Conseil communautaire	Validation du PEDT
Fin novembre 2021	SDJES25/DSDEN25	Dépôt du PEDT

IV. Les intentions politiques et les objectifs du projet de la Communauté de Communes Doubs Baumois

A. LES ORIENTATIONS POLITIQUES PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

Un accès à tous les enfants et aux jeunes

Développer une offre équitable et accessible à tous sur l'étendue du territoire

Une qualité éducative respectant les rythmes et les besoins des enfants et des jeunes

Promouvoir le développement de l'enfant dans un environnement bienveillant

Une éducation partagée et coordonnée

Fédérer, mutualiser et articuler des actions partenariales (parents, enseignants, animateurs, associations...) et transdisciplinaires au service de tous

Une identité territoriale commune portée par tous

S'inscrire dans une dynamique et une logique d'appartenance

Une communication et une promotion des actions et des acteurs sur tout le territoire

Diffuser une information lisible et adaptée aux besoins de la population et des professionnels et promouvoir la légitimité des actions éducatives

B. LES OBJECTIFS DU PEDT ET LEUR MISE EN ŒUVRE DANS LE TEMPS

1. Un accès à tous les enfants : développer une offre équitable et accessible à tous sur l'étendue du territoire					
Objectifs	Actions concrètes	Action à prioriser	Action à poursuivre	Action validée	Commentaires
Engager une action dynamique pour accueillir les enfants porteurs de handicap	• Distribuer des plaquettes d'information dans les structures spécialisées, SESSAD, CMS, CAMPS		x		Communiquer sur les actions au sein de l'IME et dans les accueils de loisirs
	• Organiser ou participer à des rencontres entre professionnels (ESS, PAI,...)	x			Maintenir une régularité
	• Former les professionnels		x		
	• Identifier les besoins de l'enfant ou du jeune	x			Faire du relais entre les services concernés
	• Notifier la case PAI, PAO sur les fiches sanitaires			x	
	• Adapter l'encadrement en fonction des besoins			x	
	• Solliciter un fond dédié à des besoins spécifiques		x		Recruter un éducateur qui interviendrait sur l'ensemble du territoire
Rechercher une tarification équitable, harmonisée et accessible à tous, même aux familles les plus fragiles	• Travailler la tarification au sein de la commission PEEJ et respecter la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté avec des tarifs de restauration scolaire plus accessibles			x	
	• Trouver un équilibre pour maintenir la fréquentation des structures			x	
	• Mener des actions visant à diminuer les coûts des actions et la participation des familles (chantiers jeunes, actions d'autofinancement...)		x		
Réfléchir globalement la prise en charge en dépassant les logiques géographiques	• Evaluer les besoins par site	x			Proposer des enquêtes sur les besoins de chaque structure et des parents
	• Etablir et diffuser une liste des sites adaptés pour orienter les familles		x		Communiquer l'ouverture des accueils de loisirs sur tout le territoire (vacances scolaires)
	• Ouvrir les structures aux enfants et jeunes des communes dépourvues de service		x		
	• S'approprier les offres accessibles		x		
	• Associer les enfants concernés (actions délocalisées/sorties/événements ponctuels)		x		
	• Mettre en place des transports pour pallier aux problématiques de mobilité			x	Organiser du covoiturage/navettes
	• Donner un droit d'accès aux familles de la CCDB ou hors CCDB, aux structures CCDB ou limitrophes à la CCDB (partenariats), lorsque l'offre est inexistante ou insuffisante.				Etudier au cas par cas en fonction des besoins des familles

2. Une qualité éducative respectant les rythmes et les besoins des enfants et des jeunes : promouvoir le développement de l'enfant dans un environnement bienveillant

Objectifs	Actions concrètes	Action à prioriser	Action à poursuivre	Action validée	Commentaires
S'approprier une vision transversale de l'enfant et du jeune	• Elaborer collectivement un support commun sur l'évolution et les besoins de l'enfant et des jeunes		x		
	• Former / compléter la formation initiale des professionnels (DDCSPP, CNFPT, organismes de formation, conférences)	x			Formation essentielle
	• Aide, accompagnement des jeunes pour passer le BAFA	x			Formation coûteuse
	• Mutualiser les formations entre corps de métier	x			A démarrer
	• Organiser des temps d'échanges entre professionnels (café infos, soirées infos...)	x			Considérer comme temps de travail =>analyse de la pratique
	• Se transmettre les informations nécessaires entre deux temps de prise en charge pour identifier les besoins (cahier des transmissions,...)			x	
	• Adapter la prise en charge aux différents rythmes	x			Contraintes du temps méridien
	• Adapter son action (animateur) et ses services par rapport aux manques identifiés. Exemples : petit déjeuner et/ou goûter / temps libres encadrés			x	
Favoriser la cohérence éducative et la cohésion des équipes	• Encourager le développement d'une dynamique de réseau (échanges entre les professionnels)		x		
	• Coordonner les actions petite enfance, enfance, jeunesse		x		
	• Dégager du temps pour la concertation et le formaliser (planning des réunions de coordination, COPIL PEdT,)	x			Permettre aux professionnels concernés de se libérer du temps (remplacement, fermeture du service...)
	• Mutualiser des réunions (COPIL, EAJE...)		x		
Promouvoir le développement de l'enfant et du jeune dans un environnement bienveillant qui assure une sécurité physique affective et morale, pour permettre la confiance, la valorisation, la responsabilisation et l'épanouissement des enfants et des jeunes dans le respect de leurs besoins et capacités	• Respecter la charte CCDB du personnel travaillant au contact des enfants pour adopter une posture professionnelle adaptée		x		
	• S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		x		
	• S'autoévaluer : proposer une grille commune			x	
	• Rendre accessible la formation des professionnels	x			
	• Mettre en place des conférences		x		
	• Etablir des outils pour mutualiser les ressources et les moyens (vivier RH, mallette pédagogique...)	x			Recruter un polyvalent BAFA sur la CCDB
	• Adapter les locaux aux besoins des usagers	x			
• Proposer à la jeunesse un lieu d'accueil et de regroupement encadré			x		
S'engager dans un programme d'ouverture et de sensibilisation au monde	• Proposer des actions diversifiées (culture, sport, citoyenneté, santé...)		x		
	• Solliciter des intervenants extérieurs qualifiés sur des domaines spécifiques (utiliser un annuaire des associations, intervenants du territoire)	x	x		Priorité pour la jeunesse
	• S'engager dans des partenariats locaux		x		
	• Programmer des cycles de découverte thématique le mercredi		x		

3. Une éducation partagée et coordonnée : fédérer, mutualiser et articuler des actions partenariales (parents, enseignants, animateurs, associations...) et transdisciplinaires au service de tous

Objectifs	Actions concrètes	Action à prioriser	Action à poursuivre	Action validée	Commentaires
Renforcer les liens et les échanges avec les parents	• Proposer des rencontres et des moments festifs (cafés rencontres,...)		x		
	• Permettre un accès internet du type « Portail familles »	x			A unifier sur tous les sites
	• Impliquer les parents dans des actions (temps animés par et avec les parents...)		x		
Renforcer une coéducation en misant sur la concertation, le respect et la confiance mutuelle	• Inviter les enseignants sur des temps périscolaires (réunion rentrée, visite de site, moments festifs, participation au repas...)		x		
	• Inviter des représentants du périscolaire aux Conseils d'école, fêtes de fin d'années,...		x		
	• Inclure les parents sur des réflexions pédagogiques (réunion de rentrée,)		x		Ptt accueillir la parole et réflexion des parents plutôt qu'inclure
	• Transmettre et communiquer sur les projets (projet d'école, projet pédagogique, projets culturels, sportifs, projets des parents,...)	x			
	• Associer tous les acteurs locaux et les partenaires au Comité de pilotage pour assurer le suivi du PEdT, fixer un calendrier des réunions (2 par an)			x	
	• Clarifier les procédures d'échange entre les acteurs locaux (flécher le signalement, qui appelle qui ?)		x		+ de communication sur qui fait quoi
	• Transmettre un organigramme des services CCDB	x			
	• Mettre en place un suivi partagé des interventions techniques • Fiches de suivi des enfants à besoins éducatifs particuliers entre périscolaire/école/restauration/familles/enfants/	x		x	
• Proposer des conférences thématiques			x	x	Important que ça continue
Favoriser la construction de projets communs	• Mutualiser des projets autour d'objectifs similaires		x		
	• Organiser des rencontres entre professionnels	x			
	• Aide aux devoirs au périscolaire en lien avec les enseignants				Réflexion à mener sur l'aide aux devoirs
	• Organiser une fête de fin d'année complémentaire ou commune (Kermesse, chorale, ...)		x		
	• Développer des actions jeunesse sur tout le territoire		x		Augmenter les effectifs des équipes d'encadrement
	• Co-organiser un temps fort en 2020 : Salon de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse		x		
Faciliter les étapes transitoires chez les enfants et les jeunes	• Mettre en place des actions passerelles		x		
	• Accompagner l'enfant dans son futur proche		x		
	• Communiquer sur les enjeux et promouvoir ces actions passerelles	x			

4. Une identité territoriale commune portée par tous : s'inscrire dans une dynamique et une logique d'appartenance

Objectifs	Actions concrètes	Action à prioriser	Action à poursuivre	Action validée	Commentaires
Renforcer la coordination du territoire	• Faciliter les liens entre les professionnels et proposer des réunions de coordination à destination des professionnels		x		
	• Diffuser un calendrier commun d'actions	x	x		
	• Faire des bilans intermédiaires du PEdT (annuels)		x		A mettre en place une fois/an
	• Organiser des rencontres inter centre (sportives, culturelles)		x		Action existante pour la jeunesse Participation à la Fête du jeu par exemple
Développer la notion d'appartenance à un même territoire	• Créer une uniformité par la dénomination	X	x		
	• Revoir le nom du secteur jeunesse dans une logique territoriale			x	
	• Créer un conseil intercommunal des jeunes (CIJ)		x		
Garantir une posture professionnelle commune	• Elaborer une charte intercommunale des professionnels déclinée selon les différents corps de métier (animateurs/éducateurs, ATSEM, administratifs)	x	x		
	• Diffuser la charte aux différents intervenants		x		
	• Vérifier le respect de cette charte par tous		x		
Préserver et découvrir les richesses spécifiques	• Mise en valeur de la richesse des territoires		x		
	• Organiser des actions culturelles communes (fête du..., Semaine du.....)		x		
	• Faire découvrir le territoire, sorties musées, découverte patrimoine culturel		x		
	• Jardins partagés	x	x		

5. Une communication et une promotion des actions et des acteurs sur tout le territoire : diffuser une information lisible et adaptée aux besoins de la population et des professionnels et promouvoir la légitimité des actions éducatives

Objectifs	Actions concrètes	Action à prioriser	Action à poursuivre	Action validée	Commentaires
Informer les parents	• Réunions d'information aux parents, support à diffuser par les écoles		x		
	• Elaborer une version allégée et synthétique du PEdT, projet pédagogique, projet d'école, adaptée aux familles	x			
	• Signaler lorsqu'une action est impulsée par le PEdT, le projet d'école, le projet pédagogique...	x			
	• Boite à idée pour les familles/questionnaires				Réflexion sur l'efficacité des boites à idées
	• Diffuser une information sur l'offre existante à proximité d'une zone dépourvue de services			x	
Multiplier les supports de communication	• Site internet CCDB, créer un portail famille		x	x	
	• Afficher le travail sur le PEdT		x		Sous une forme simplifiée
	• Plaquette / calendrier PEEJ / flyer / affichage		x		
	• Réseaux sociaux (les promeneurs du Net, Facebook...)	x	x		Priorité pour la jeunesse
	• Presse locale, Topo...		x		
	• Evènements ; festival, forum des associations...		x		
	• Donner aux familles et aux partenaires une plaquette avec tous les numéros utiles à garder	x			
	• Création d'une carte interactive sur le site internet de la CCDB, • Proposer des outils d'expression au public	x		x	Carte existante mais pas interactive
Promouvoir la légitimité des actions et des acteurs	• Diffusion des différentes actions sur le territoire		x		
	• Plaquette diffusée au moins 2 fois par an				A distribuer 1 fois/an
	• Animations proposées pendant les vacances		x		
	• Affiches/panneaux	x			Panneau d'affichage à créer devant les écoles/sites péri
	• Encart dans les journaux de municipalité		x		
	• Organiser un temps fort pour présenter le PEdT		x		A reconduire
	• Flécher les interlocuteurs	x			
	• Périodes thématiques avec affichage simple à destination des parents + activités associées • Utiliser les événements locaux pour proposer des ateliers sur l'éducation (Forum des associations, Pip'en terre,...)			x	
Développer la communication visuelle	• Gobelets, casquettes, gilets jaunes....	x			
	• Logo spécifique jeunesse ?			x	

C. LE PLAN MERCREDI

1. Le cadre juridique

Le plan mercredi propose des solutions et des financements pour faciliter l'organisation des accueils de loisirs de qualité respectant les principes de la charte qualité « plan mercredi ».

Pour s'inscrire dans un plan mercredi, il convient de :

- Conclure avec les services de l'Etat et la caisse d'allocations familiales un projet éducatif territorial intégrant l'accueil périscolaire du mercredi afin de maintenir une cohérence éducative des activités périscolaires avec les enseignements scolaires.
- Organiser au sein du projet éducatif territorial un accueil de loisirs périscolaire dont les activités du mercredi respectent la charte qualité du Plan mercredi.

La charte qualité « plan mercredi » invite à structurer l'accueil de loisirs du mercredi autour de 4 axes :

- l'articulation des activités périscolaires avec les enseignements
- l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- l'ancrage du projet dans le territoire
- la qualité des activités

Le décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018 modifiant les définitions et les règles applicables aux accueils de loisirs facilite l'organisation d'activités dans le cadre d'un accueil de loisirs périscolaire en permettant :

- une clarification du périmètre des accueils :

périscolaire : les accueils organisés les jours d'école ainsi que le mercredi même sans école.

extrascolaire : les accueils organisés pendant les vacances scolaires ainsi que le samedi sans école et le dimanche.

- un assouplissement des taux d'encadrement : les taux d'encadrement sont aménagés pour tenir compte de la durée de fonctionnement de l'accueil et la prise en compte des intervenants ponctuels dans le calcul de ces taux est désormais possible le mercredi sans école pour les accueils de loisirs périscolaires organisés dans le cadre d'un PEdT.

2. Le plan mercredi de la CCDB

Un plan mercredi est élaboré pour la période 2021-2024 pour les accueils de loisirs du territoire de la CCDB ouvert le mercredi.

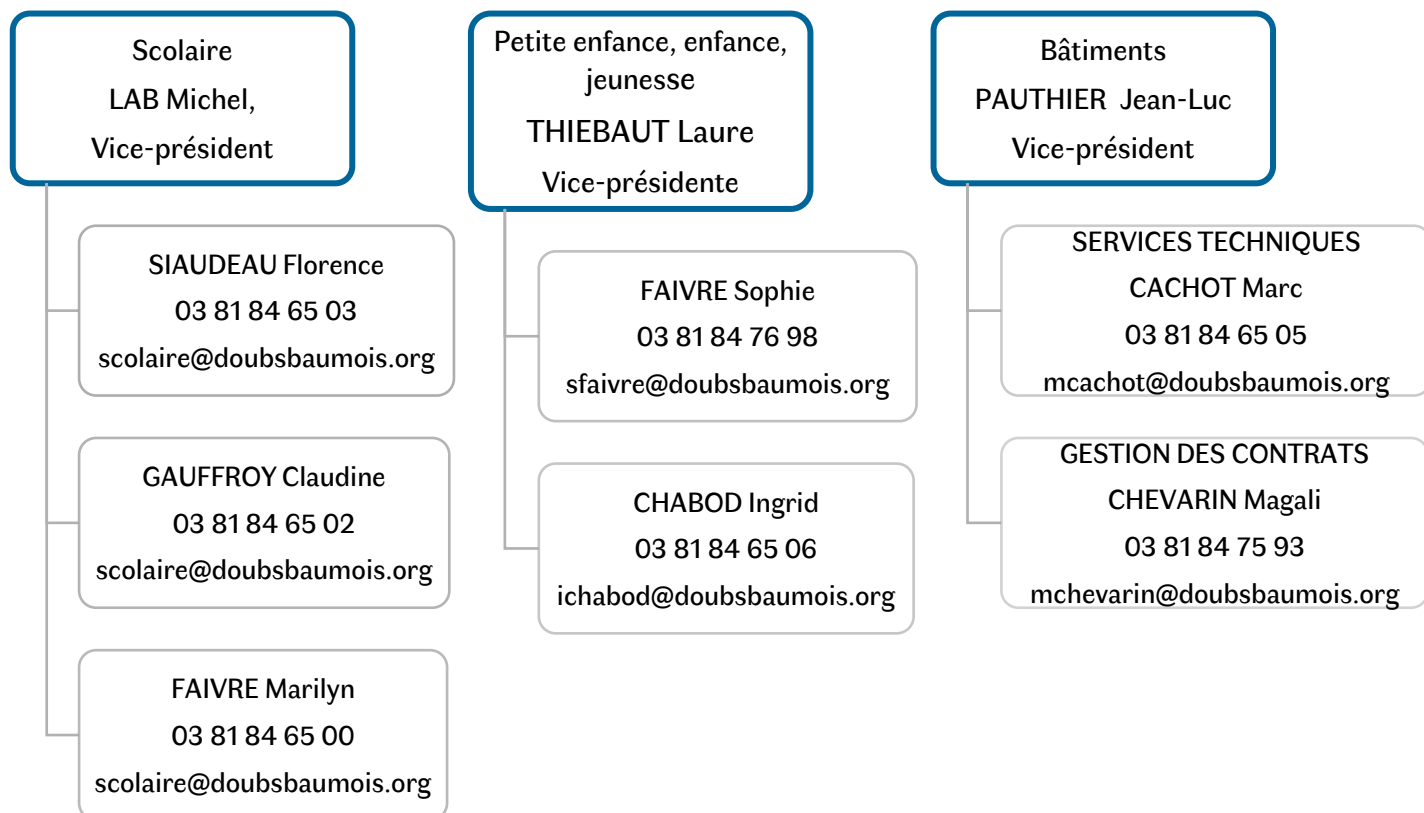
Cf. document « plan mercredi » joint à ce PEdT.

V. L'organisation et la mise en œuvre de la coordination

A. L'ORGANISATION DE LA CCDB

Cf - annexe 5 - L'organigramme des services de la CCDB au 01/06/2021

B. L'ORGANISATION OPERATIONNELLE DES SERVICES SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE ENFANCE ET JEUNESSE



C. LES ACTIONS DE LA COORDINATION

1. Les réunions avec les responsables de structures petite enfance, enfance, jeunesse

Il sera proposé deux réunions de coordination par an

2. Les évènements

- La mise en place de conférence,
- Les temps d'échanges entre professionnels
- Les actions sur la parentalité,
- La communication des actions : plaquette, mise à jour du site internet, logo,
- L'organisation de temps forts : salon petite enfance, enfance, jeunesse,

D. LES PERSPECTIVES ENGAGEES

1. La Convention Territoriale Globale (CTG) CAF

La CTG est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire,

Cette dynamique a débuté en 2019 avec un premier portrait de territoire. Le travail de **diagnostic du territoire** mené, en **concertation** avec les services de la Communauté de Communes, les services de la Caf, les partenaires sociaux-économiques et l'ensemble des **acteurs mobilisables du territoire**, a permis de :

- dégager des **axes stratégiques** : cohésion sociale, qualité de vie et attractivité, identité du territoire,
- élaborer un **plan d'action** : 15 thématiques ([cf. annexe 6 plan d'actions](#)).

La signature officielle de la CTG 2019-2022 entre la CAF et la Communauté de communes Doubs Baumoises a eu lieu le 13 février 2020, en présence des partenaires "pilote" : le PETR Doubs Central, la Mairie de Baume les Dames et l'Office du tourisme.

Début 2021, chaque porteur a été sollicité pour participer à une première évaluation des actions. Une réunion d'évaluation avec les représentants de la CAF s'est déroulée le 21 juin 2021 et un comité stratégique est en préparation pour fin 2021.

2. Le guichet unique petite enfance

La Communauté de communes Doubs Baumoises souhaite mettre en place un dispositif de guichet unique petite enfance. Le guichet unique est un lieu d'information, d'écoute, de conseil aux parents qui sont à la recherche de mode de garde pour leur(s) enfant(s). Grâce à sa connaissance de l'offre et de la demande sur son territoire et en concertation avec les acteurs de l'accueil individuel et collectif, le guichet unique permet d'apporter des solutions adaptées.

Les principaux objectifs sont les suivants :

- Avoir une vue d'ensemble qualitative et quantitative sur l'offre et la demande d'accueil du territoire ;
- Simplifier la démarche des familles ;
- Permettre un choix éclairé du type d'accueil le plus approprié ;
- Assurer l'accompagnement à la parentalité ;

Le guichet unique sera animé par les animatrices des Relais Petite Enfance du territoire, en collaboration avec les directrices de structures collectives.

3. Les projets de locaux

- Le groupe scolaire Mi-Cour

La CCDB a lancé le projet de construction du groupe scolaire de Mi-cour qui regroupera la totalité des élèves de maternelles du secteur scolaire actuel de Baume les Dames (9 communes) et des communes de la vallée du Cusancin (6 communes) : 7 classes / 180 élèves estimés.

Il accueillera également une partie des élèves élémentaires du secteur scolaire actuel de Baume les Dames et de la totalité des élèves élémentaires des communes de la vallée du Cusancin : 6 classes / 154 élèves estimés.

Soit 13 classes et 334 élèves estimés au total.

Les 13 classes étant déjà complètes (sur la base des effectifs 2021), il est apparu indispensable de construire dès à présent 2 salles de classes supplémentaires, comme le permet le programme de l'opération (une pour le pôle maternelles, une pour le pôle élémentaires). **Soit 15 salles de classes au total.**

Cette nouvelle organisation permettra également d'accueillir **une classe de l'ADAPEI** à destination des enfants en situation de handicap.

Lorsque ce site sera opérationnel (2023), **3 sites scolaires** existeront à Baume les Dames pour le périmètre précité : 15 communes regroupant 7 088 habitants soit 43% de la population de la CCDB, correspondant à 588 élèves soit 40% des élèves de la CCDB (estimation des effectifs en 2021) :

- L'école élémentaire du Breuil (6 classes + 1 classe ULIS) ;
- L'école élémentaire des Terreaux (5 classes + 1 classe ULIS) ;
- Le groupe scolaire de Mi-Cour (15 classes).

Ce site accueillera les services de l'accueil de loisirs de Baume les Dames avec un lieu unique de périscolaire/restauration scolaire permettant de créer des espaces adaptés aux besoins du service et de supprimer les déplacements des élèves de maternelle.

Concernant le service de restauration scolaire, il est prévu d'accueillir 350 enfants (120 maternelles sur 1 service / 230 élémentaires sur 2 services).

Le programme de l'opération prévoit une optimisation de la mutualisation des locaux entre l'école (maternelle notamment) et l'accueil de loisirs.

- Le groupe scolaire du secteur Plateau

Un projet de groupe scolaire sur le secteur du Plateau est en cours d'élaboration, réunissant les écoles de Osse, l'école intercommunale des Marronniers (communes de Champlive, Dammartin les Templiers, Glamondans) et le RPI de Aïssey, Saint-Juan, Adam les Passavant et Passavant.

Ce projet dont le site n'est pas encore défini prévoit 2 classes maternelles et 4 classes élémentaires +1 salle de classe en réserve. Il intégrerait également le périscolaire et la restauration scolaire.

L'organisation actuelle engendre de nombreux trajets en bus pour les enfants :

- Déplacements au sein du RPI ou de l'école intercommunale
- Déplacements quasi-systématiques pour aller à la cantine ou au périscolaire
- De nombreux enfants font 4 trajets / jour (certains enfants passent 1h à 1h15 dans les bus / jour)

Ce groupe scolaire et périscolaire présente de nombreux intérêts pour les enfants et les équipes éducatives :

- Améliorer l'offre éducative :
 - Diminuer les classes à niveaux multiples
 - Améliorer la concertation éducative
 - Utiliser des locaux plus adaptés
 - Gérer plus facilement des absences du personnel (CCDB et éducation nationale)
 - Etendre l'offre de service périscolaire / extrascolaire, tant au niveau des créneaux horaires que des communes desservies
- Avoir une répartition plus équitable du personnel (ATSEM)
- Diminuer les temps de déplacement
 - La restauration est proposée sur place pour tous les enfants (2 déplacements / jour au lieu de 4 pour de nombreux enfants)
- Economie de fonctionnement par rapport à l'organisation multi-sites : environ 80 000€ /an

- Désimperméabilisation des cours d'écoles

L'agence de l'eau Rhône-Méditerranée a lancé en 2019 un appel à projets « coin de verdure et pluie », en vue d'inciter à la désimperméabilisation des cours d'école. La Communauté de Communes Doubs Baumoises (CCDB), exerçant la compétence scolaire, a souhaité profiter de cet appel à projets pour rénover deux cours d'école et limiter leurs rejets d'eau de pluie aux réseaux communaux.

Ainsi les sites de Moncey et Pouligney-Lusans ont fait l'objet d'une étude qui a permis de diagnostiquer l'état actuel des rejets des écoles de Moncey et Pouligney-Lusans et de proposer des scénarii d'aménagements permettant d'infiltrer ou réutiliser tout ou partie des eaux pluviales à la parcelle.

Le projet retenu pour la cour d'école de Moncey prévoit différents ilots (cour des petits, îlot jardiné, clairière de jeux, lisière, espace de biodiversité, mare pédagogique, verger) permettant de diversifier les usages : jardiner dans le potager, observer la nature, jouer et courir sur la piste d'athlétisme, découvrir les insectes et les végétaux, etc.

Le projet de Pouligney-Lusans prévoit, prévoir la construction d'un nouveau périscolaire sur une parcelle jouxtant le groupe scolaire.

VI. Approbation du PEdT Doubs Baumois

Fait à : La Communauté de communes Doubs Baumois à Baume les Dames

- Elaboré par le comité stratégique et le comité de pilotage de mai à novembre 2021,
- Approuvé par le Bureau communautaire le 10 novembre 2021,
- Approuvé par le Conseil communautaire le 24 novembre 2021,

Cachet et signature de la Vice-Présidente de la Communauté de communes Doubs Baumois :



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Doubs



Annexe 1 - La liste des communes de la CCDB

Nom	Superficie (km ²)	Population (dernière pop. légale)	Densité (hab./km ²)
Adam-lès-Passavant	9,59	92 (2018)	10
Aissey	10,67	166 (2018)	17
Autechaux	6,59	430 (2018)	63
Battenans-les-Mines	2,78	51 (2018)	22
Baume-les-Dames (siège)	24,79	5138 (2018)	211
Blarians	0,89	60 (2018)	67
Breconchaux	3,26	96 (2018)	30
Bretigney-Notre-Dame	5,62	113 (2018)	20
Cendrey	5,52	190 (2018)	34
Champlive	8,20	253 (2018)	31
Châtillon-Guyotte	4,44	137 (2018)	29
Corcelle-Mieslot	6,42	106 (2018)	17
Côtebrune	3,22	89 (2018)	23
Cusance	4,04	73 (2018)	18
Dammartin-les-Templiers	9,91	200 (2018)	22
Esnans	3,72	66 (2018)	17
Flagey-Rigney	3,03	116 (2018)	36
Fontenotte	5,65	63 (2018)	10
Fourbanne	1,97	181 (2018)	88
Germondans	3,52	62 (2018)	17
Glamondans	9,76	216 (2018)	22
Grosbois	2,96	248 (2018)	80
Guillon-les-Bains	4,72	111 (2018)	21
Hyèvre-Magny	3,41	70 (2018)	22
Hyèvre-Paroisse	8,79	197 (2018)	21
L'Écouvotte	2,16	90 (2018)	43
La Bretenièrre	4,16	73 (2018)	17
La Tour-de-Sçay	8,82	303 (2018)	33
Laissey	2,86	448 (2018)	155
Le Puy	3,42	116 (2018)	32
Lomont-sur-Crête	9,79	179 (2018)	17
Luxiol	6,44	162 (2018)	25
Moncey	5,00	600 (2018)	110
Montivernage	3,34	27 (2018)	9
Ollans	2,31	39 (2018)	16
Osse	8,21	323 (2018)	40
Ougney-Douvot	6,56	257 (2018)	36
Passavant	14,98	215 (2018)	15
Pont-les-Moulins	4,95	203 (2018)	36
Poulligny-Lusans	11,60	867 (2018)	72
Rigney	9,58	403 (2018)	42
Rignosot	3,85	119 (2018)	30
Rillans	3,42	96 (2018)	27
Rougemontot	4,25	94 (2018)	22
Roulans	8,31	1154 (2018)	135
Saint-Hilaire	2,64	168 (2018)	61
Saint-Juan	12,09	176 (2018)	14
Séchin	1,09	118 (2018)	111
Silley-Bléfond	4,34	61 (2018)	11
Thurey-le-Mont	4,83	128 (2018)	27
Val-de-Roulans	2,99	203 (2018)	63
Valleroy	3,05	151 (2018)	53
Vennans	1,36	266 (2018)	190
Vergranne	5,18	116 (2018)	21
Verne	7,82	130 (2018)	17
Villers-Grélot	7,02	153 (2018)	22
Villers-Saint-Martin	8,90	225 (2018)	25
Voillans	10,12	214 (2018)	20

Annexe 2 - L'organisation du temps scolaire

	Matin	Après-midi
AISSEY élémentaire	8H50/12H00	13H55/16H45
AUTECHAUX primaire	8H30/12H00	14H00/16H30
BREUIL élémentaire	8H30/11H30	13H20/16H20
CENTRE maternelle	8H30/11H30	13H20/16H20
CHAMPLIVE élémentaire	8H20/11H50	13H40/16H10
COUR primaire	8H30/11H30	13H20/16H20
DAMMARTIN LES T maternelle	8H25/11H55	13H45/16H15
GLAMONDANS élémentaire	8H35/12H05	13H55/16H25
GUILLON LES BAINS élémentaire	8H25/11H25	13H25/16H25
MONCEY primaire	8H30/12H00	13H30/16H00
OSSE primaire	8H30/12H00	13H45/16H15
PASSAVANT maternelle	8H40/11H50	13H45/16H35
PONT LES MOULINS élémentaire	8H25/11H25	13H25/16H25
POULIGNEY LUSANS primaire	8H45/12H00	13H30/16H15
PRAIRIE maternelle	8H30/11H30	13H20/16H20
ROULANS maternelle	8H30/11H45	13H30/16H15
ROULANS élémentaire	8H30/11H45	13H30/16H15
SAINT JUAN élémentaire	8H55/12H05	14H00/16H50
SAINT HILAIRE primaire	8H30/12H00	13H30/16H00
TERREAUX élémentaire	8H30/11H30	13H20/16H20
TOUR DE SCAY primaire	8H30/12H00	13H30/16H00
VILLERS ST MARTIN maternelle	8H45/11H45	13H45/16H45

Annexe 3 - Les effectifs scolaires – année scolaire 2020-2021

	Nbre classes /site	PS	MS	GS	GLOBAL MAT	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	GLOBAL ELEM	GLOBAL
AISSEY élémentaire	1					7	8	4			19	19
PASSAVANT maternelle	1	8	4	8	20						0	20
SAINT JUAN élémentaire	1							5	6	9	20	20
AUTECHAUX primaire	5	19	13	15	47	19	16	18	15	22	90	137
BREUIL élémentaire	6					34	26	29	31	33	153	153
CENTRE maternelle	3	20	17	25	62						0	62
COUR primaire	7	22	20	18	60	27	26	17	29	15	114	174
PRAIRIE maternelle	3	19	17	31	67						0	67
TERREAUX élémentaire	5					29	24	18	30	32	133	133
CHAMPLIVE élémentaire	1					5	9	3			17	17
DAMMARTIN LES T maternelle	1	7	2	12	21						0	21
GLAMONDANS élémentaire	1							4	12	6	22	22
OSSE primaire	2	5	3	5	13	6	6	6	4	9	31	44
GUILLOU LES BAINS élémentaire	1							6	6	8	20	20
PONT LES MOULINS élémentaire	1					6	7				13	13
VILLERS ST MARTIN maternelle	1	6	5	9	20						0	20
MONCEY primaire	5	8	9	18	35	17	14	9	13	13	66	101
LA TOUR DE SCAY primaire	6	13	11	20	44	24	15	17	19	21	96	140
POULIGNEY LUSANS primaire	5	5	13	16	34	18	14	18	21	11	82	116
ROULANS maternelle	3	22	18	25	65						0	65
ROULANS élémentaire	6					27	32	19	22	33	133	133
SAINT HILAIRE primaire	4	12	7	11	30	12	12	13	10	8	55	85
Total nb de classes	69	166	139	213	518	231	209	186	218	220	1064	1582

Annexe 4 - Les Ressources du territoire

Nature de la structure	Implantation
Associations sportives	
Arts Martiaux : Aïki-Taï-Dô Baumoï, Yoseïkan Budo	
Athlétisme : Doubs Sud Athlétisme	
Basket-ball : Baume les Dames Basket	
Badminton : Babadouc	
BMX : Baume les Dames BMX	
Cyclisme : Entente Cycliste Baume les Dames	
Danse : USB-Danse, M&Danse, les ateliers intemporels	
Football : ASC Foot Loisirs, ASB Foot	
Gymnastique d'entretien, musculation, relaxation, marche active : Sports Loisirs Santé	
Handball : Doubs Central Handball	
Judo, JU-JITSU : Dojo Jean Ponçot, Judo Club Baumoï	
Karaté : Arts Martiaux Baumoï	
Lutte : USB-Lutte	
Moto cross : Union Motocycliste Baumoïse	
Multi-sports : Collège, Lycée, Team Spirit Sport	
Pétanque : USB-Pétanque, Union Sport Boules Baume les Dames	
Qi gong : CLIC Energie	
Rugby : USB-Rugby	
Spéléologie : Association Spéléologie Doubs Central	
Sports de pleine nature en rapport avec la montagne : USB Montagne	
Tennis : Tennis Club	
Tennis de Table : USB-Tennis de table	
Tir sportif : USB Tir	
Volley : USB-Volley	
Yoga : USB-Yoga, Vivre au cœur de l'être, Namasté	
Zumba : V-Fit Danse	
Tennis de table	CHAMPLIVE
Ping-Pong Champlive	CHAMPLIVE
Le Country des Chatillonnais	CHÂTILLON-GUYOTTE
USB Lutte	CORCELLE MIESLOT
Football Club Aigremont Montoille	LAISSEY
FOOTBALL CLUB FCAM	L'ECOUVOTTE
BTFC (Bike-Trial Franc-comtois) (VTTspécial)	LA TOUR DE SCAY
Union sportive de Passavant	PASSAVANT
moto-club de Pouligney-Lusans	POULIGNEY-LUSANS
AICA	POULIGNEY-LUSANS
Gym Pouligney	POULIGNEY-LUSANS
Club de tir	POULIGNEY-LUSANS
Badminton Roulans Aigremont	ROULANS
Tennis-club Roulans Pouligney-Lusans	ROULANS
AISCR	ROULANS
CARITAS	ROULANS
Comper	ROULANS
Football club Aigremont Montoille	ROULANS
Football club vétérans Roulans	ROULANS
Doubs Central Handball	VOILLANS

BAUME LES DAMES

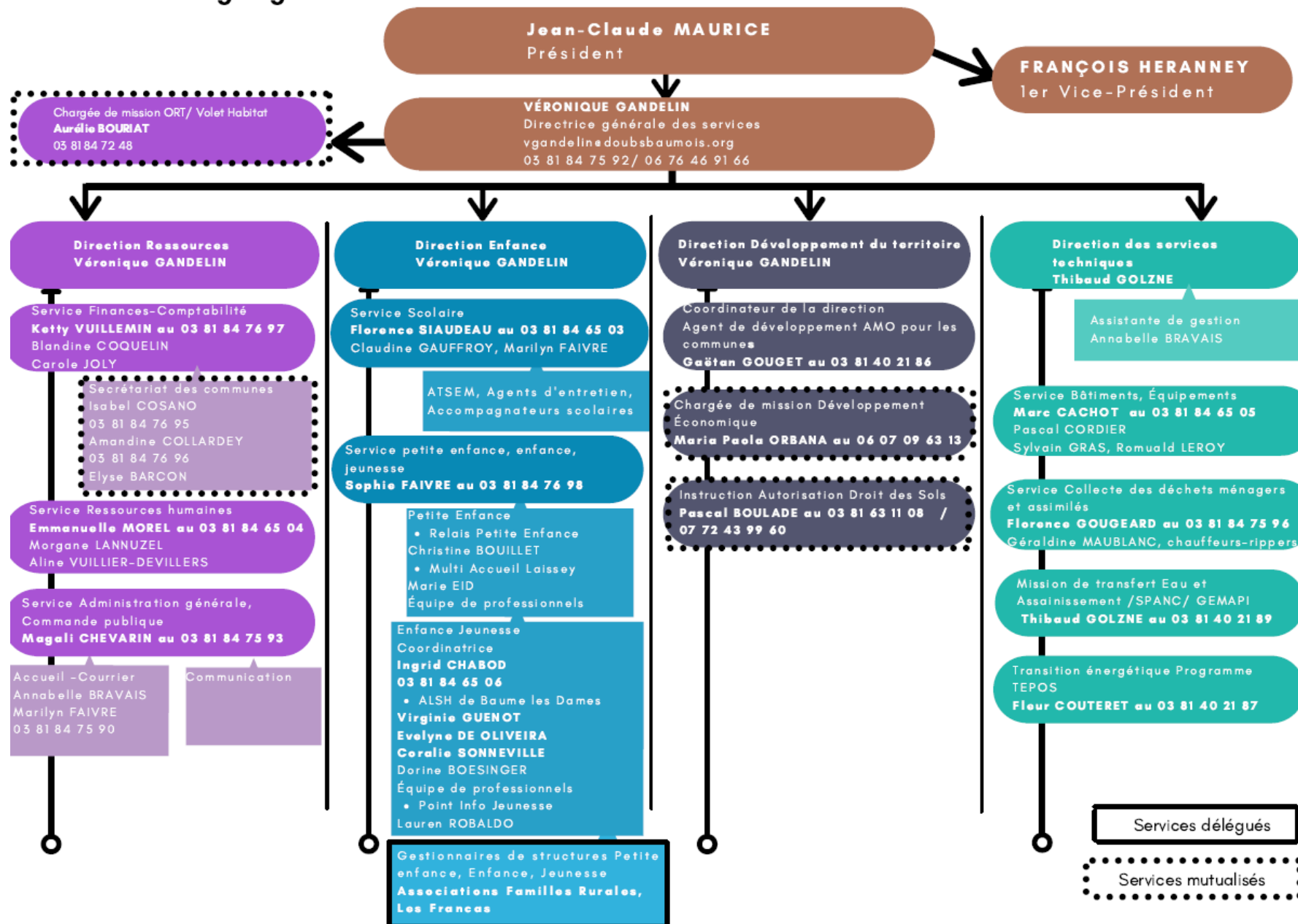
Associations culturelles		
Impression traditionnelle d'affiches : Affiche Moilkan,, Association Æncrages& Co	BAUME LES DAMES	
Peinture, dessin : Art le Quint, Art à Besque		
Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine, Association de Sauvegarde des Pipes Ropp, Les amis de Saint-Martin, Renaissance du vieux Baume, Verger conservatoire		
Chorale : Chorale Sombevelle		
Musique : Ecole de musique, Harmonie municipale, Musicordes, JOHB Jeune Orchestre d'harmonie Baumoise, trait d'Archet		
Collectionneurs : Club des collectionneurs, Société Philatélique		
Valoriser la création artistique : Des clous dans les nuages		
Gastronomie/l'artisanat local/café associatif/éducation à l'environnement : Gaia, rencontres et Culture		
Théâtre, expression corporelle/dramatique : Théâtre petites mandarines, Théâtre Saveur Mandarine		
Exposition/Visites guidées maison de Sires de Neufchâtel et site Carrier : Musées & Confrérie du Craquelin		
Etude des champignons : Association Mycologique		
Association de photographie Œil de lynx		
Théâtre mot'âmomes		AUTECHAUX
Les Artistes à la Campagne	CHAMPLIVE	
Harmonie fanfare de Roche Laissey	LAISEY	
Le chat des Laissey	LA TOUR DE SCAY	
Bibliothèque municipale	OLLANS	
Comité d'Actions Musicales Artistiques (C.A.M.A.)	RIGNEY	
Les Vieilles Maisons Françaises (V.M.F.)	ROULANS	
Marque page		
Batterie Fanfare les Gars d'aigremont		
Ecole de danse Christine Baverel		
Ecole de musique		
Fanfare Gars d'Aigremont	BAUME LES DAMES	
Folkafond		
Associations diverses		
Sapeurs pompiers : Amicale des Sapeurs Pompiers, Section jeune		
Anciens combattants : souvenir français, soldats d'hier, union nationale des anciens combattants, amicale des diables bleus Besançon Haut-Doubs		
Amicale donneur de sang		
Chasse		
Pêche		
Association des commerçants : Baume Bienvenue		
Jumelage : Baume Zell		
Club les jours heureux		
Couture/tricot : Club de couture, Fées ensemble, l'atelier d'Aulune		
Jeux : Baume Pyramide 25, USB-Tarot		
Comité des fêtes		
Croix Rouge		
Social, Humanitaire : Restos du Cœur, association des accidentés de la vie (FNATH), Vie libre addications, association contre la torture		
Promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres d'éducation populaire : Pirates de Cour		
Soutien à la parentalité : la petite palabre		
Office du tourisme		
Comité des Fêtes et d'Animation de Saint-Juan / Adam	ADAM-LES-PASSAVANT	
Comité des Fêtes d'Aïssey	AÏSSEY	

Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)	AUTECHAUX
Comité des fêtes de Autechaux	
Club des 3 villages	
Familles Rurales Les Fauvettes	
Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)	BATTENANS-LES-MINES
Comité des Fêtes de Breconchaux	BRECONCHAUX
Les amis de Bretigney-Silley	BRETIGNEY
Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)	CENDREY
Club de l'amitié	CHAMPLIVE
Comité des Fêtes Champlive	
Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)	
Pêche	
Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)	CORCELLE MIESLOT
La Corcelloise Comité des fêtes	
La croisée des trois villages	CÔTEBRUNE
Chasse	CÔTEBRUNE/ MAGNY CHATELARD
Comité des Fêtes Dammartin Les Templiers	DAMMARTIN LES TEMPLIERS
Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)	
Comité des fêtes / Association de Flagey-Rigney (A.F.R.)	FLAGEY RIGNEY
Comité local d'animation de Fourbanne	FOURBANNE
Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)	GERMONDANS
Amicale de Bois la Ville	HYEVRE-PAROISSE
Comité des Fêtes	
Comité des Fêtes	L'ECOUVOTTE
Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)	LAISSEY
La Deluzienne (Pêche Deluz, Laissey, Ougney)	
Les anciens combattants de Laissey	
Sublimes de Franche-Comté	
Laissey Sports Loisirs	
Comité des Fêtes	LA TOUR DE SCAY
Comité des Fêtes	LOMONT-SUR-CRÊTE
Comité des Fêtes	MONCEY
Comité des Fêtes	MONTIVERNAGE
Comité des Fêtes	OLLANS
Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)	
Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)	OSSE
Patience Blues	
Amicale nationale des vétérans du train du Cambodge et du Bas mékong	
Familles Rurales	
Les Amis de l'école	
Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)	OUGNEY-DOUVOT
AAPPMA (deluz, laissey, ougney)	
Amicale des pêcheurs de Passavant	PASSAVANT
Loisirs et Culture	
Les P'tits Moulins	PONT-LES-MOULINS
Association Saint-Etienne	POULIGNEY- LUSANS
Entente pour les Loisirs et l'ANimation : ELAN	
Le club des aînés	
Parents d'élèves Pouligney	
AAPPMA société de pêche l'Union	RIGNEY

Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)	
La pastorale	
Comité des Fêtes de Rignosot	RIGNOSOT
AISCR Association intercommunale sportive et culturelle roulanaise	ROULANS
Clic Energie	
Comité local d'animation de Roulans (CLAR)	
Comité des Fêtes Jean de Vienne	
Roul@nsemble	
Source de nos ressources	
Sports et Loisirs	
EDENROC Club d'escalade	
Amis d'Aigremont	
Anciens Combattants	
Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)	
Clar comité local d'animation	
Donneurs de sang	
Francas	
Kirambi Petite enfance	
Relais Assistance Maternelle	
Sentinelles d'Aigremont	
Téléthon	
Familles Rurales le Trèfle	SAINT-HILAIRE
Association des combottes	
Le Club du temps libre	SAINT-JUAN
Comité des Fêtes	
Comité des Fêtes ABC 67	SECHIN
Amicale du Val	VAL DE ROULANS
Comité des Fêtes Vennans	VENNANS
Amicale des Pêcheurs de Vergranne	VERGRANNE
Association Communale de Chasse Agréée (A.C.C.A.)	VERNE
Association des Vanottes	VILLERS-GÉLOT
La Riotte	VILLERS-SAINT-MARTIN
Comité des Fêtes	
Comité des Fêtes	
APPEL	VOILLANS

Annexe 5 - L'organigramme des services de la CCDB au 01/06/21

Organigramme des services de la Communauté de Communes Doubs Baumois



Annexe 6 – Plan d’actions de la Convention Territoriale Globale

Objectifs		Fiches actions
Cohésion sociale		
1	Identifier, impliquer, coordonner les acteurs locaux	1-1 Pilotage et coordination de la CTG 1-2 Création et gestion d’un répertoire de partenaires par thématique 1-3 Mise en réseau des partenaires
2	Développer des actions qui concernent la parentalité et la famille	2-1 Projet LAEP 2-2 Outils à l’éducation et réflexions éducatives partagées 2-3 Temps d’information et événements festifs avec les parents
3	Engager une action dynamique en faveur des personnes en situation de handicap	3 Engager une action dynamique en faveur des personnes en situation de handicap
4	Santé/prévention	4-Appuyer les actions définies dans le Contrat Local de Santé du Doubs Central piloté par le PETR et l’ARS
5	Précarité	5-1 Implantation de structures d’insertion 5-2 Déploiement d’un Service Local d’Intervention pour la Maîtrise de l’Energie (SLIME) 5-3 Réponses aux situations d’urgence
Qualité de vie, attractivité		
6	Former les professionnels pour améliorer la prise en charge des usagers	6-1 Formation aux gestes de premiers secours 6-2 Accompagnement et professionnalisation des assistants maternels, des animateurs, des ATSEM, des agents d’entretien des locaux, des professionnels des EAJE...
7	Améliorer le maillage en mode de garde petite enfance	7-1 Développement de l’offre d’accueil pour les enfants différents et en horaires atypiques 7-2 Mise en place d’un guichet unique petite enfance 7-3 Développement de l’offre d’accueil 7-4 Transplantation et développement du multi-accueil de Laissey
8	Economie	8-1 Développement économique hors zones d’activités 8-2 Développement et création des zones d’activités 8-3 Pépinière d’entreprise 8-4 Promotion et animation du territoire, filière agricole 8-5 Revalorisation et structuration de la filière bois
9	Habitat	9-1 Opération de revitalisation de territoire 9-2 Conforter le dispositif d’accueil des gens du voyage
10	Mobilité	10- Dynamique de mobilité partagée
11	Encourager et accompagner les initiatives pour et par les jeunes	11-1 Création de lieux de rencontres et d’échanges pour et par les jeunes 11-2 Organisation d’évènements, temps forts pour et par les jeunes 11-3 Création d’un Conseil Communautaire des Jeunes
12	Loisirs, culture et tourisme	12-1 Organisation d’évènements/actions autour du tourisme et du patrimoine local 12-2 Amélioration de la signalétique 12-3 Mise en valeur de l’offre culturelle et touristique intercommunale
Identité du territoire		
13	Développer la notion d’appartenance à un même territoire	13-1 Charte graphique CCDB 13-2 Développement des outils et des supports d’identification à la CCDB 13-3 Organisation d’évènements intercommunaux
14	Préserver et découvrir les richesses du territoire	14 Promotion et valorisation des falaises
15	Transition écologique	15-1 Actions de sensibilisation à destination du grand public, des accueils de loisirs et du public scolaire, en partenariat avec les structures mobilisées sur le territoire 15-2 Intégration de la notion de transition écologique de manière transversale

